



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES,
DES TRANSPORTS TERRESTRES
ET DU DESENCLAVEMENT



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

2018

ANNÉE DE GRANDES RÉALISATIONS





SOMMAIRE

05

2018 EN BREF

07

MOT DU MINISTRE

08

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

10

**BONNE GOUVERNANCE :
GAGE DE TRANSPARENCE**

15

**MISE EN ŒUVRE DU PERA :
LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ROUTIER**

17

**GRANDS CHANTIERS D'EXTENSION ET
DE MODERNISATION DU RESEAU ROUTIER ET AUTOROUTIER**

34

SAUVEGARDE DES EMPRISES ROUTIÈRES

41

SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES PROJETS

SIGLES & ABBREVIATIONS

AFD :	Agence Française de Développement
AGERROUTE :	Agence des Travaux et de Gestion des Routes
AIBD :	Aéroport International Blaise Diagne
APIX :	Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux
BAD :	Banque Africaine de Développement
BADEA :	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BCI :	Budget Consolidé d'Investissement
BDR :	Banque de Données Routières
BID :	Banque Islamique de Développement
BIDC :	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BOAD :	Banque Ouest Africaine de Développement
BRT :	Bus Rapid Transit
DGER :	Direction de la Gestion et de l'Entretien Routier
DGTOA :	Direction des Grands Travaux et Ouvrages d'Art
DISEZ :	Zone Economique Spéciale Intégrée
DSP :	Délégations de Service Public
FAD :	Fonds Africain de Développement
FED :	Fonds Européen de Développement
FERA :	Fonds d'Entretien Routier Autonome
FIDIC :	Fédération Internationale des Ingénieurs Conseils
FKDEA :	Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe
FSD :	Fonds Saoudien pour le Développement
IDA :	Association Internationale pour le Développement - Banque Mondiale
Km :	Kilomètre
LFR :	Loi des Finances Rectificative
LPST :	Lettre de Politique Sectorielle des Transports
MCA :	Millennium Challenge Account
MI :	Mètre Linéaire
MEDD :	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MITD :	Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement
OFID :	Fonds de l'OPEP pour le Développement International
OPEP :	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PATMUR :	Projet d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine
PGES :	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PPDC :	Projet de Pôle de Développement de la Casamance
PPP :	Partenariat Public Privé
PSE :	Plan Sénégal Emergent
PER :	Programme Economique Régional
PERA :	Programme d'Entretien Routier Annuel
PRAESC :	Programme de Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance
PROMOVILLES :	Programme de Modernisation des Villes du Sénégal
PPM :	Plan de Passation des Marchés
PMU :	Project Management Unit
PPD :	Programme Prioritaire de Désenclavement
PTG :	Programme Triennal Glissant
PUDC :	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
P-HIMO :	Programme à Haute Intensité de Main d'Oeuvre
RN :	Route Nationale
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
VDN :	Voie de Dégagement Nord

2018 EN BREF

INAUGURATION ET MISE EN SERVICE DES AUTOROUTES ILA TOUBA ET AIBD-MBOUR THIES



EXÉCUTION SATISFAISANTE DES PROJETS DU PAP 2014-2018 DU PSE

En 2018, huit (8) projets inscrits dans le PAP 2014-2018 ont été achevés avec succès. Aussi, le Président de la République a procédé à l'inauguration de 10 projets et au lancement de 15 nouveaux projets. Cette forte densité de réalisation des infrastructures routières dans un temps record avec les meilleurs standards de qualité permettra de concrétiser l'un des objectifs de développement les plus urgents pour le Sénégal à savoir le désenclavement.



EXECUTION BUDGETAIRE & FINANCIERE

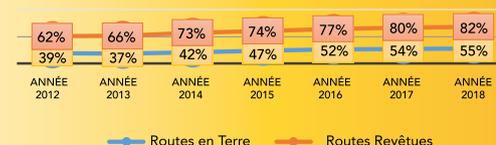
En 2018, le montant facturé a franchi la barre des 400 milliards de FCFA soit un taux d'exécution de 82 %.

Réalisations 2018 : **408, 111**
Milliards FCFA

Taux d'exécution Budgétaire : **82%**

BONNE PROGRESSION DE LA QUALITE DU RESEAU

Evolution du réseau routier classé en bon et moyen état (%)



82 % des Routes Revêtues en Bon et Moyen Etat

55 % des Routes en Terre en Bon et Moyen Etat

DYNAMISME DU SOUS SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES

En 2018 ; les approbations des nouveaux projets ont franchi la barre des 280 milliards de FCFA ; ce qui prouve l'engagement des Partenaires Techniques et Financiers à appuyer le développement du sous-secteur des infrastructures routières



TABLEAU DE SYNTHÈSE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Appr.	INDICATEUR	CIBLE 2018	REALISATION AU 31/12	COMMENTAIRES
●	Pourcentage (%) de Routes Revêtues maintenu en bon et moyen état	79	82%	Bonne progression de la qualité du réseau revêtu et du réseau en terre. Les résultats issus des inspections sommaires réalisées sur le réseau sont légèrement supérieurs à la cible annuelle
●	Pourcentage (%) de Routes en Terre maintenu en bon et moyen état	53	55%	
●	Linéaire de Routes Revêtues Construit (Km)	40	113,3	Résultats largement supérieurs à la valeur cible. Progression satisfaisante des travaux de la Boucle du Boudier et achèvement de plusieurs tronçons dans le cadre de PROMOVILLES. Les valeurs cibles de cet indicateur doivent être revus pour tenir compte du financement de la BID et de la BAD pour PROMOVILLES
●	Linéaire de Routes Revêtues réhabilité (Km)	320	318,4	Achèvement de certains travaux dont la route Touba-Dahra, Dialoctto-PK120, Léona-Potou-Gandiole et progression satisfaisante sur les autres projets
●	Linéaire d'autoroutes construit	50	123	Progression très satisfaisante des travaux, ce qui a permis de terminer et mettre en service les autoroutes AIBD-Thiès-Touba et AIBD-Malicounda avec des performances importantes sur les délais (9 mois d'avance sur Ila Touba et 23 mois d'avance sur AIBD-MBOUR-THIES)
●	Nombre d'Ouvrages d'Art Construits	2	3	Achèvement des travaux du Viaduc de Diamalaye et ponts de Ganguel Souley et Windou Bosséabé
●	Linéaire de Routes en Terre construit (2)	0	77,6	Ces pistes sont réalisées dans le cadre des aménagements connexes des travaux de construction et de réhabilitation
●	Linéaire de Route en terre, traité en Entretien Courant (Km) (1)	1000	95	Le résultat s'explique par le non démarrage des travaux de cantonnement qui doivent être faits dans le cadre d'une convention avec le CFPT et les communes
●	Linéaire de Routes en terre traité en Entretien Périodique (Km)	300	279	Résultats globalement conformes à la cible. L'année 2018 marque le démarrage effectif des travaux pluriannuels d'entretien des routes en terre

(1) Entretien Courant concerne le reprofilage léger avec rechargement partiel et curage des fossés pour rendre praticable les routes en terre/ Pour les routes revêtues, l'entretien courant consiste au bouchage des nids de poule, à la réparation des épaufrures de rives, au colmatage des fissures, au curage des fossés et des ouvrages...

(2) Programme de construction des routes en terre géré par le PUDC

Le Sénégal a fait des progrès remarquables dans la réduction de son déficit en infrastructures routières grâce à une série de projets inscrits dans le Plan Sénégal Émergent (PSE). Ce plan met notamment l'accent sur la forte contribution des infrastructures et des transports à la croissance économique et à la satisfaction des besoins sociaux.



Grâce à la vision du Chef de l'Etat et à l'engagement des Partenaires Techniques et Financiers, nous constatons de véritables progrès dans la réalisation des infrastructures notamment dans les zones urbaines avec le Programme de Modernisation des Villes, PROMOVILLES qui couvre à ce jour 32 communes, avec 168 km de routes bitumées, ainsi que des réseaux d'éclairage public, d'assainissement et d'infrastructures sociales.

À bien des égards, 2018 a été une année décisive pour les infrastructures routières car coïncidant avec la dernière année de mise en œuvre du premier plan d'actions prioritaires du PSE. Lancés depuis cinq ans, les projets retenus dans le cadre du PAP 2014-2018 se sont développés avec des progrès notables de l'infrastructure routière au niveau national. La contribution du sous-secteur a été déterminante dans les résultats de la première phase du PSE. Ces projets ont transformé, de façon visible et mesurable, la configuration du Sénégal en terme d'accessibilité de grandes villes et de désenclavement des zones rurales de toutes les régions.

En 2018, le Gouvernement a financé la réalisation d'une trentaine de projets routiers et une bonne moitié de ces projets ont bénéficié du cofinancement des Partenaires Techniques et Financiers dans le développement des autoroutes, des corridors de transport et des ouvrages. Il s'agit de projets d'infrastructure transformationnelle essentiels à l'intégration et à la croissance économique, ainsi qu'à la prospérité à long terme.

Le Plan Sénégal Émergent a permis, depuis 2014, l'achèvement d'un vaste programme de 43 projets d'infrastructures routières, sur un linéaire de 1 762 km.

Aussi, avec la mise en service en décembre 2018 de l'autoroute Ila Touba, le patrimoine autoroutier est passé de 32 km, en 2011, à 221 km en 2018.

Ces réalisations, combinées aux efforts d'entretien, donnent à l'état général du réseau routier, un pourcentage de routes en bon et moyen état de 82%, faisant ainsi du Sénégal l'un des pays de la sous-région ouest africaine avec l'un des meilleurs réseaux, en terme de qualité.

D'autres chantiers routiers se poursuivent sur la dorsale de l'île à Morphil et les axes Ndioum-Ourossogui-Bakel-Kidira-Goudiry-Tambacounda Kédougou-Salémata; Dialocoto-Mako ; les ponts de Marssassoum, Baïla et Diouloulou ; Dabo-Fafacourou-MédinaYoroFoulah-Pata-Kolda, etc...

Malgré les efforts accomplis dans le sous-secteur au cours des cinq dernières années, l'accélération du développement des infrastructures routières a, par effets d'entraînement, suscité les attentes des populations qui se sont traduites par des demandes de plus en plus importantes, Ainsi, les défis sont nombreux et le Ministère des Infrastructures compte y faire face:

- le Gouvernement tient à renforcer l'accès des populations aux marchés en toutes saisons, par l'accélération du programme de réalisation de pistes de désenclavement dans toutes les régions et d'ouvrages de franchissement ;
- Le Gouvernement travaille à ce que les processus de gestion budgétaire et financière soient revus pour plus de célérité et d'efficacité dans la mise en œuvre des projets.

Le Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement collabore étroitement avec les autres services de l'Etat concernés pour relever les défis du développement afin de tenir les promesses du Chef de l'Etat. Je suis convaincu que le sous-secteur des infrastructures, véritable socle pour l'émergence de notre économie dans des conditions durables et inclusives, bénéficiera du savoir-faire de tous ses agents, des expériences acquises au cours de ces dernières années et, surtout, du génie et de l'engagement de toutes les parties prenantes.

Me Oumar YOUM

Ministre des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement

RESUME EXECUTIF

Le Sénégal a adopté, depuis 2014, un nouveau plan de développement économique et social : le Plan Sénégal Émergent (PSE). Le PSE a pour ambition d'engager le pays dans un cycle de croissance forte, durable et inclusive. Ce plan à moyen et long terme est soutenu par un Plan d'Actions Prioritaires (PAP) quinquennal adossé aux axes stratégiques, aux objectifs sectoriels et aux lignes d'actions de la stratégie nationale de mise en œuvre du PSE. Aussi, le PAP se décline à travers des projets et programmes de développement inscrits dans un cadre budgétaire sur la période 2014-2018. Le secteur des infrastructures et le sous-secteur routier, entièrement piloté par l'Agence nationale en charge des travaux routiers, AGEROUTE, occupe une place centrale dans le Plan d'Actions Prioritaires mis en place.

Développement des autoroutes : Le Sénégal est sur la bonne voie

Illustration concrète de la pertinence du PAP et des succès obtenus, l'inauguration le 20 décembre 2018 du plus grand projet autoroutier du Sénégal, dénommé Ila Touba. Mis en service dans la dernière année de mise en œuvre du premier plan quinquennal du PAP et pendant la première année d'exécution du deuxième Contrat de Performance de l'AGEROUTE, cette autoroute est la concrétisation du travail sérieux et des investissements soutenus accomplis dans le sous-secteur des infrastructures routières, maillon essentiel du PSE. Cette autoroute moderne répondant aux meilleurs standards a été livrée avec près d'une année d'avance sur les délais de réalisation de l'infrastructure. Les travaux sur les sections autoroutières AIBD-THIES et AIBD-MALICOUNDA de l'autoroute ont également été achevés en fin 2018 et le péage effectif en 2019 sur toutes ces autoroutes conformément aux orientations du Gouvernement du Sénégal.

Poursuite du programme de développement et de modernisation du réseau routier

De façon encore plus étendue, le Gouvernement a, dans le cadre du renforcement de l'amélioration de l'accès aux zones de production et aux centres de consommations et avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers, achevé d'importants projets de construction et de réhabilitation de routes revêtues. Il en est ainsi, entre autres, des routes TOUBA-DAHRA-LINGUERE (115 Km) et la route DIALACOTTO-MAKO sur 118 Km.

Les efforts consentis dans le développement et la préservation du réseau routier ont permis d'atteindre, en fin 2018, en niveau de service, un pourcentage de routes revêtues en bon et moyen état de 82%. Toutefois, des efforts importants restent à faire pour en améliorer la gestion et accroître globalement la productivité du secteur au-delà de la construction d'infrastructures nouvelles.

Renforcement du système d'assainissement urbain

Des progrès ont été également observés au niveau de l'amélioration des conditions de vie des populations et de la mobilité urbaine à Dakar, ainsi que dans les grandes villes avec l'achèvement et la mise en service de plusieurs tronçons grâce au Programme de Modernisation des Villes (PROMOVILLES), une autre initiative du Président destinée à doter les principales villes d'infrastructures urbaines adéquates. C'est ainsi que, des réseaux d'assainissement modernes ont été réalisés en 2018 dans plusieurs quartiers de Dakar, permettant ainsi de résoudre de façon pérenne les problèmes d'inondation pendant l'hivernage.

A cet égard, les travaux d'assainissement sur l'axe MALIKA-KEUR MASSAR et du point bas de THIAROYE TALLY DIALLO, qui constituaient la principale source de préoccupation des populations dans cette zone, ont été achevés. Le point bas de THIAROYE a été relié au bassin de MESSERE qui est connecté à la mer.

Aussi, en 2018, la station de pompage de FITH MITH, fréquemment inondée pendant l'hivernage, a été entièrement réhabilitée et sa capacité renforcée.

■ Désenclavement des zones à fortes potentialités

Le désenclavement des zones rurales et de production a été une priorité forte du PAP et le Gouvernement a engagé d'importants travaux d'extension et de réhabilitation du réseau routier non revêtu. C'est ainsi qu'en 2018, un linéaire de 77,6 de pistes a été aménagé en dehors du programme de construction de pistes confié au PUDC.

■ De réels progrès environnementaux

Au plan de la conformité environnementale, indicateur transversal du Contrat de performance de l'AGERROUTE, l'agence a réalisé plusieurs études d'impact environnemental et social et des évaluations environnementales stratégiques, ayant permis l'élaboration de cadres de gestion environnementale et sociale qui sont mises en œuvre pendant l'exécution des projets, avec tout le suivi et le contrôle requis. De plus, la construction et la rénovation entre 2012

et 2018 de 1762 km de routes au Sénégal, empruntées par plus de 350 000 véhicules chaque jour, avec à la clé une baisse du coût d'exploitation des véhicules et une réduction des temps de trajet, donnent, au-delà des retombées économiques et de mobilité, un impact positif sur l'environnement, par une baisse importante des émissions de CO₂.

■ Un nouveau (PAP) 2019-2023

Enfin, pour une consolidation des progrès enregistrés en 2018 et les années précédentes, le Gouvernement a élaboré le Plan d'actions prioritaires (PAP) 2019-2023 qui se base sur les leçons apprises du PAP 2014-2018 et une analyse des meilleures pratiques tant au niveau national qu'international en termes de transformation structurelle de l'économie et de croissance. Ce second PAP va renforcer, encore plus, le développement des infrastructures, qui constituera le véritable socle pour garantir une émergence durable de notre économie.

A cet égard, le rapport sur les comptes nationaux provisoires 2017 et définitifs 2016 publié en Janvier 2019 par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie a révélé que *« l'investissement public affiche une croissance de 7,4% en 2017, soit 10,8 points de moins par rapport à l'année précédente. La croissance de l'investissement public est tributaire de l'augmentation des mises en chantiers en particulier la réalisation des projets routiers (autoroute Ila Touba, le tronçon AIBD-Mbour-Thiès...) ainsi que la construction d'infrastructures sportives »*.





01

**SITUATION DE L'EXECUTION
BUDGETAIRE & FINANCIERE**

1.1. EXECUTION BUDGETAIRE

Sur des prévisions initiales de 546 841 664 951 FCFA en 2018, il a été procédé à des réaménagements budgétaires pour prendre en charge notamment :

- ✓ le report des crédits de la gestion 2017 sur celle de 2018 suite à la notification par le Ministère en charge des Finances ;
- ✓ le financement de nouveaux besoins identifiés entre autres au niveau des marchés pluriannuels de routes revêtues ;
- ✓ les crédits supplémentaires octroyés par le MEFP en faveur des projets routiers ;
- ✓ les ajustements intervenus dans le cadre de la Loi de Finances Rectificative.
- ✓ le réajustement du montant des parts Chèques Trésor TVA ;
- ✓ les ajustements des contributions des partenaires techniques et financiers compte tenu du niveau d'exécution des projets.

Le budget consolidé définitif (AGEROUTE et Unités de Gestion) à la date du 31 décembre 2018, après le second réaménagement, est de 495 805 379 833 FCFA soit une baisse de 9% en valeur relative par rapport au budget initial. Ce montant est réparti comme suit :

- Fonctionnement et Equipement : 6 800 462 979 FCFA (1,3%),
- Investissement : 489 004 916 854 FCFA (98,7%) dont 51 360 976 277 FCFA (9,9% du budget consolidé) pour le programme d'entretien routier annuel, 139 977 755 916 FCFA (32,8%) pour la subvention d'investissement de l'État y compris la part Chèque Trésor et 297 666 184 661 FCFA (56%) correspondant à la contribution des Partenaires Techniques et Financiers.

La situation de l'exécution budgétaire consolidée à la fin de l'année 2018 se présente comme suit:

1.1.1. Exécution des recettes

Sont considérées comme recettes :

- ✓ Pour les bailleurs de fonds, les demandes de paiement ;
- ✓ Pour le PERA, les ressources mobilisées dans le compte dédié ouvert à l'ACGP ;
- ✓ Pour le BCI, les sommes mobilisées dans le compte de l'AGEROUTE ouvert à l'ACGP ;
- ✓ Pour le fonctionnement d'AGEROUTE, les sommes mises à disposition par le FERA dans le compte dédié ouvert à l'Agence Comptable des Grands Projets.

Les réalisations du budget d'investissement en termes de recettes s'élèvent à 307 329 897 035 FCFA soit un taux de 63% qui s'explique par :

- des demandes de paiement envoyées aux Partenaires Techniques et Financiers pour un montant global de 186 711 261 746 FCFA contre une prévision de 297 666 184 661 FCFA soit un taux de réalisation de 63% ;
- la mobilisation des ressources du Budget Consolidé d'Investissement pour un montant de 69 205 596 123 FCFA (y compris le fonctionnement des UGP) soit 81 % des crédits de 2018 arrêtés à 85 595 596 123 F CFA (Loi de Finances Initiale et actes modificatifs).
Il faut noter qu'en 2018 des avis de crédits ont été annulés en fin d'exercice pour un montant de 6 200 000 000 F CFA diminuant ainsi le montant mobilisé ;
- les montants mobilisés dans le compte de dépôt de l'AGEROUTE dédié au Fonds Routier ont atteint un montant de 36 319 986 845 FCFA soit 71% des ressources attendues en fin 2018.
- Enfin, il convient de noter que les paiements relatifs aux parts Chèque Trésor (TVA) sont arrêtés à 16 489 810 961 FCFA soit 52% des recettes attendues en 2018.

1.1.2. Exécution des dépenses

Le montant total des dépenses représente les montants engagés en comptabilité suite à la transmission des décomptes et factures certifiés et liquidés par les services techniques. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 402 846 956 780 FCFA au 31/12/2018, soit un taux d'exécution de 82% qui s'explique essentiellement par :

- une facturation importante sur les montants attendus des Partenaires Techniques et financiers et traduisant en partie le rythme d'avancement satisfaisant des projets soit 87% des prévisions;
- des montants décomptés et engagés sur le BCI pour une somme de 85 386 075 387 FCFA soit un taux d'exécution de 79%. Ce taux s'explique par un rythme satisfaisant des travaux ;
- le montant des travaux facturés sur le FERA qui s'élève à 40 913 075 384 FCFA soit 80% des prévisions.

1.2. EXECUTION FINANCIERE

Au 31 décembre 2018, le montant des disponibilités s'élevait à **6 269 358 681 FCFA**, dont :

- soldes banques: **4 124 828 498 FCFA** ;
- solde compte de dépôt du BCI ;
1 736 071 780 FCFA
- solde compte de dépôt du PERA :
408 458 403 FCFA .

Toutefois, la situation financière fait apparaître des décomptes et factures impayés d'un montant de **78 207 902 629 F CFA** payables sur les ressources du Budget Consolidé d'Investissement.

Les principales difficultés notées dans l'exécution budgétaire et financière ont trait entre autres :

- à l'inadéquation entre le rythme d'avancement des travaux et la mise à disposition des ressources financières,
- à l'insuffisance de ressources budgétaires pour certains projets : en 2018, les besoins en estimation basse pour les projets routiers arrêtés à la somme de 209, 183 milliards ont été satisfaits à hauteur de 44, 0165 milliards FCFA dont 41, 7165 milliards proviennent de la loi de finances initiale et de 2,6 milliards constituent des reports ; il en ressort un gap estimé à 165 milliards de FCFA, et
- au retard accusé dans la mobilisation des ressources et dans le paiement des décomptes des entreprises.

Le tableau ci-dessous donne la situation d'exécution du budget consolidé au 31 décembre 2018 :

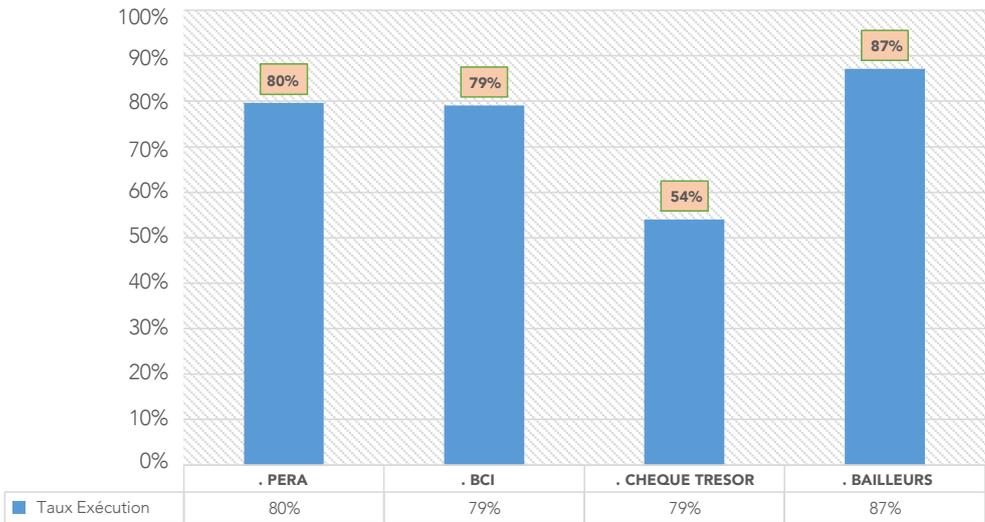
RECAPITULATIF DE L' EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2018						
SOURCES DE FINANCEMENTS	RECETTES			DEPENSES		
	BUDGET REAMENAGE 2	REALISATION	TAUX D'EXECUTION %	BUDGET REAMENAGE 2	REALISATION: ENGAGEMENTS	TAUX D'EXECUTION %
. PERA	51 360 976 277	36 319 986 845	71%	51 360 976 277	40 913 075 384	80%
. BCI	108 019 790 269	67 808 837 483	63%	108 019 790 269	85 386 075 387	79%
. CHEQUE TRESOR	31 957 965 647	16 489 810 961	52%	31 957 965 647	17 244 733 122	54%
. BAILLEURS	297 666 184 661	186 711 261 746	63%	297 666 184 661	259 303 072 887	87%
TOTAL	489 004 916 854	307 329 897 035	63%	489 004 916 854	402 846 956 780	82%

Tableau 1 : Recapitulatif de l'exécution du budget d'investissement 2018



D'une manière générale, ce récapitulatif montre que, malgré les efforts remarquables de l'Etat tendant à allouer au sous-secteur routier des dotations sur ressources internes relativement importantes, les investissements programmés pour les infrastructures routières dépendent largement des concours consentis au Sénégal par les Partenaires Techniques et Financiers. En effet, les apports financiers des partenaires extérieurs, relevés dans le tableau récapitulatif ci-dessus, ont en 2018 représenté 60,8% du budget prévisionnel d'investissement réaménagé, 60% des recettes totales réalisées et 64,3% des dépenses exécutées. Il s'y ajoute que leurs taux d'exécution (63% pour les recettes et 87% pour les dépenses) ont largement porté les taux d'exécution du budget d'investissement de l'AGEROUTE pour les amener à 63% (recettes) et 82% (dépenses). **Les apports sont ainsi essentiels pour la promotion des investissements dans le sous-secteur en raison du coût relativement élevé, par rapport aux autres secteurs, des projets, notamment ceux d'envergure qui sont inhérents aux ambitions et priorités du PSE.**

Exécution du Budget d'investissement 2018



Graphique 1: Execution du budget d'investissement 2018



02

**SITUATION DES AUDITS
INTERNES ET EXTERNES**

L'audit fait partie du système permanent de contrôle et d'évaluation au sein de l'AGEROUTE. En 2018, les principales activités de l'Audit Interne ont porté sur (i) la réalisation de missions d'audits internes en poursuivant une dynamique d'intervention sur la revue du dispositif de contrôle interne, (ii) la coordination des missions d'audits externes et (iii) le suivi de la mise en œuvre des plans d'actions issus des missions d'audits internes et externes.

2.1. MISSIONS D'AUDIT INTERNE

Les missions d'audits internes réalisées en 2018 sont au nombre de cinq (05) dont quatre (04) ont été effectuées sur le Projet d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine (PATMUR) et une (01) sur l'AGEROUTE. Elles s'inscrivent dans le cadre de l'exécution du planning d'audit annuel qui est validé par la Direction Générale.

Les missions d'audits internes sur le PATMUR sont réalisées dans le cadre de la revue trimestrielle du système de contrôle interne du Projet, conformément aux dispositions prévues lors des séances de négociations avec la Banque Mondiale. La réalisation de ces missions d'audits **a contribué à l'appréciation satisfaisante du système de gestion financière lors de la dernière mission de supervision qui a été effectuée en novembre 2018 par la Banque Mondiale.**

L'audit des procédures d'achat de l'AGEROUTE a pour objectif de vérifier le respect des dispositions du manuel de procédures administratives, financières et comptables de l'AGEROUTE et de proposer des améliorations visant à renforcer le système de contrôle interne.

2.2. MISSIONS D'AUDITS EXTERNES ET MISSIONS DES ORGANES DE CONTRÔLE

Douze (12) missions ont été réalisées par des Cabinets d'audits externes et par la Commission de l'Union Economique et

Monétaire Ouest Africain (UEMOA). Il s'agit des missions suivantes :

1. le Commissariat aux Comptes de l'AGEROUTE pour l'exercice 2017 réalisé par le Cabinet AMCS ;
2. l'audit financier et comptable du Projet de Réhabilitation de la Route Dinguiraye-Nioro-Keur Ayib effectué par le Cabinet FOCUS Audit & Expertise pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2017 ;
3. l'audit comptable et financier du Projet d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine (PATMUR) pour l'exercice 2017 effectué par le Cabinet Grant Thornton;
4. l'audit comptable et financier du Projet de Construction de la Voie de Dégagement Nord (PCVDN) - section 2 pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 effectué par le Cabinet AMCS ;
5. l'audit financier et comptable du Projet de Réhabilitation de la Route Nationale 2 (RN2) et du Désenclavement de l'île à Morphil pour la période allant du 18 mai 2016 au 31 décembre 2017 effectué par le Cabinet Focus & Expertise ;
6. l'audit financier et comptable du Projet de Réhabilitation des Routes Nationales RN2 et RN7 - sections Ndioum-Thilogne et Dialocoto-Mako pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 fait par AMCS ;
7. l'audit financier et comptable du Projet de Réhabilitation de la Route Ndioum-Ourossogui-Bakel - section Ourossogui-Hamady Ounaré réalisé par le Cabinet AMCS au titre de l'exercice 2017 ;
8. l'audit comptable et financier du Programme Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) pour l'exercice 2017 réalisé par le Cabinet FIDECA qui s'inscrit dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage délégué signée entre l'AGEROUTE et le PPDC ;

9. la supervision technique et financière des projets confiés à l'AGEROUTE effectuée par la Commission de l'UEMOA ;

10. l'audit des tranches 2007 à 2010 de la subvention d'aide budgétaire française à l'UEMOA pour l'exécution du Programme Economique Régional (PER) effectué par le Cabinet Yzas Baker Tilly;

11. la supervision des travaux des Postes de Contrôles Juxtaposés (PCJ) de Boundou Fourdou, des Études Routières au Sénégal et du dossier des PCJ de Moussala effectuée par la Commission de l'UEMOA;

12. la revue de la conformité de la passation des marchés de l'AGEROUTE pour la gestion 2017 réalisée par le Groupement GMS/SSPM

qui a démarré en fin 2018 et qui se poursuit sur l'année 2019.

Les états financiers de l'AGEROUTE ont été certifiés sans réserve par le Commissaire aux Comptes et ont été adoptés, dans les délais requis, par le Conseil de Surveillance.

Les Cabinets d'audits externes ont également formulé une opinion sans réserve, sur les états financiers des projets susmentionnés et les rapports d'audits concernés ont été transmis, dans les délais prévus, aux bailleurs de fonds.

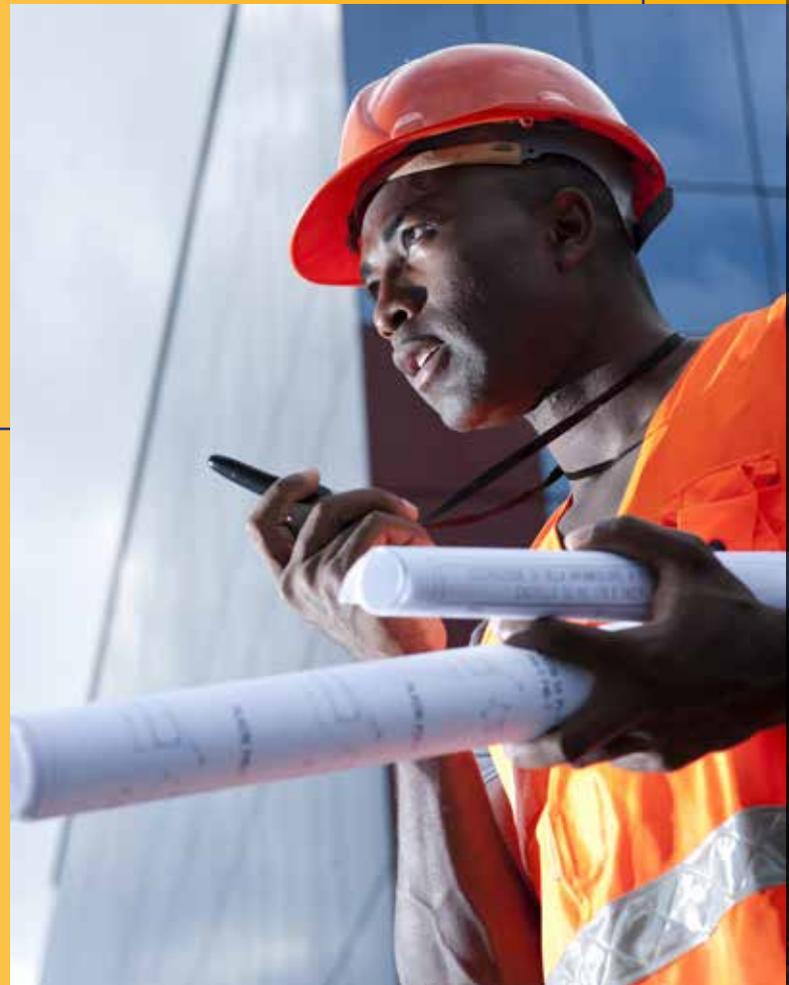
Des plans d'actions ont été élaborés pour l'ensemble des rapports d'audits reçus par l'AGEROUTE et font l'objet d'un suivi régulier.

2.3. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS D'AUDITS EXTERNES ET INTERNES

Conformément aux normes internationales pour la pratique de l'audit interne, une surveillance des actions de progrès est effectuée par l'Audit Interne afin de s'assurer que des mesures correctives ont été prises par l'AGEROUTE pour la mise en œuvre des recommandations des missions d'audits.

Ce suivi est effectué à travers :

- l'élaboration, pour chaque rapport d'audit, d'un plan d'actions qui indique les actions correctives prévues, les responsables et les délais de mise en œuvre ;
- la revue, à chaque nouvelle mission d'audit, de la mise en œuvre des recommandations précédemment formulées ;
- le suivi semestriel de l'état de mise en œuvre des plans d'actions et l'élaboration d'un rapport destiné à informer la Direction Générale sur l'état de mise en œuvre des recommandations d'audits.







**LE PROGRAMME
D'ENTRETIEN ROUTIER
ANNUEL**

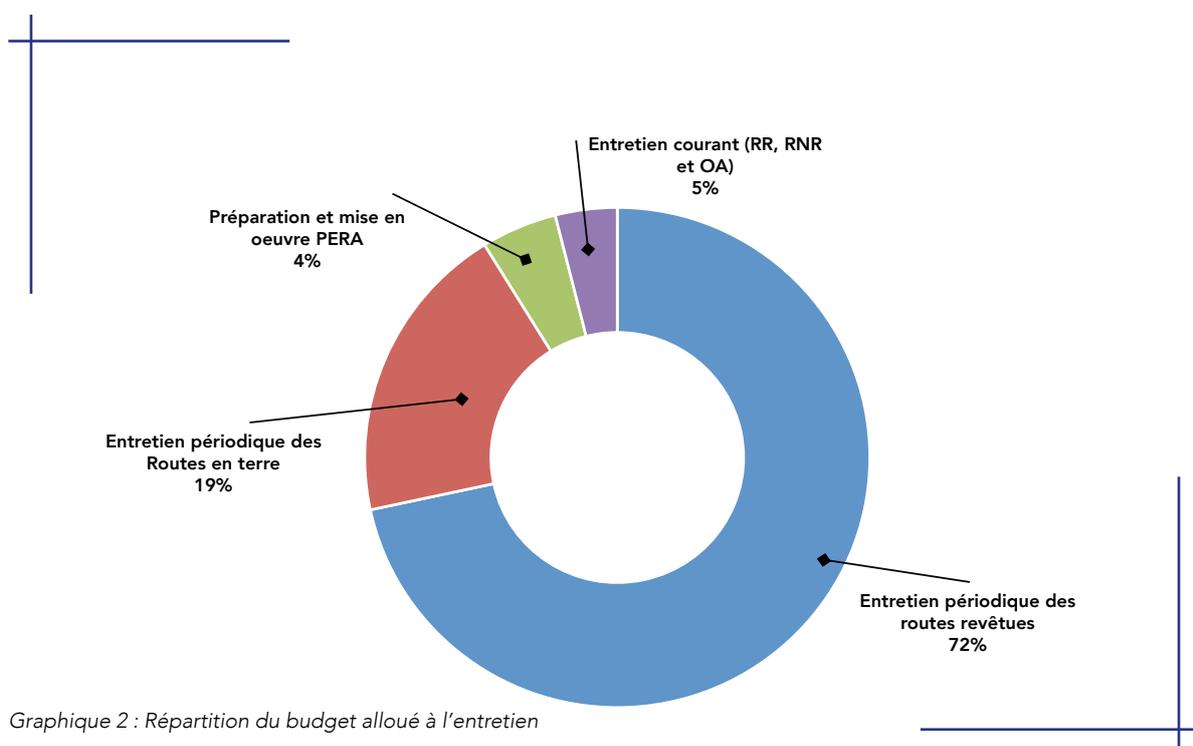
Le réseau routier classé long de 16.496,20 km dont 10539,69 km de routes non revêtues et 5956,50 de routes revêtues est le patrimoine le plus important de l'Etat du Sénégal. Compte tenu de son rôle de premier plan dans le déplacement des personnes et des biens, les besoins d'entretien et de maintenance sont considérables pour garantir un niveau de service satisfaisant aux usagers. Au cours de l'exercice financier 2018, des investissements ont été consacrés à l'entretien et à la

préservation des infrastructures routières afin d'en assurer la pérennité sur ce réseau qui couvre l'ensemble des régions du pays. L'état des structures du réseau routier national requiert une attention particulière. C'est ainsi qu'en 2018, à la faveur des ressources financières mises en place par le FERA, un montant de 51 360 976 277 FCFA (hors fonctionnement) à été affecté au programme d'entretien et de préservation du patrimoine routier. Ce montant est réparti comme suit :

REPARTITION DU BUDGET D'ENTRETIEN PAR TYPE DE TRAVAUX		
TYPE DE TRAVAUX	BUDGET 2018	% BUDGET 2018
Entretien périodique des Routes revêtues	36 795 978 010	71,64%
Entretien périodique des Routes en terre	10 041 386 542	19,55%
Entretien courant (RR, RNR et OA)	2 491 054 416	4,85%
Préparation et mise en œuvre PERA	2 032 557 309	3,96%
TOTAL	51 360 976 277	100%

Tableau 2 : Répartition du budget d'entretien par type de travaux

Le graphique ci-dessous donne une illustration de la répartition des ressources allouées en 2017 par types d'intervention sur le réseau :



On constate que 92% des ressources sont allouées à l'entretien périodique des routes revêtues et des routes en terre. La réfection des ouvrages hydrauliques et ouvrages d'art situés sur les axes routiers a été également intégrée dans les travaux d'entretien et d'amélioration du réseau routier. Ainsi, les usagers de la route profitent des investissements visant à assurer le bon état des chaussées et des structures et qui, par ce fait, améliorent la sécurité et la qualité de vie des citoyens et rehaussent l'efficacité des services de transport des personnes et des marchandises au quotidien.

De façon spécifique, les ressources allouées à l'entretien routier sont réparties comme suit par région

Directions Régionales	Montant Budget	%
DAKAR	2 297 599 171	4%
THIES/DIOURBEL	5 785 224 992	11%
FATICK / KAOLACK / KAFFRINE	11 353 096 748	22%
LOUGA / SAINT - LOUIS / MATAM	10 589 790 688	21%
ZIGUINCHOR / KOLDA / SEDHIOU	10 061 090 228	20%
TAMBACOUNDA / KEDOUGOU	9 241 617 140	18%
TOUTES LES REGIONS *	2 032 557 309	4%
TOTAL	51 360 976 277	100%

Tableau 3 : Répartition budget entretien par direction régionale

(*) La rubrique « toutes les régions » concerne les études techniques et la maîtrise d'œuvre du PERA ; les travaux d'urgence, le cantonnage, la surveillance du réseau, renforcement des capacités.

Cette répartition tient compte de la densité du réseau par région et des programmes des grands travaux en cours d'exécution. Il convient de noter que pour la région de Dakar, la faible allocation est due à une défaillance de l'entreprise chargée de la réalisation des travaux pluriannuels. Cette défaillance a conduit à un prélèvement sur le budget initial lors du deuxième réaménagement de l'année 2018. Le tableau ci-dessous donne une indication sur les taux de décaissement par direction régionale et le taux de décaissement global sur la gestion 2018 qui se chiffre à 82%.



TAUX DE DECAISSEMENT PAR DIRECTION REGIONALE

DIRECTION REGIONALE	BUDGET 2018	MONTANT DE-COMPTE	TAUX D'EXECUTION (%)
DAKAR	2 297 599 171	1 989 774 304	87%
THIES/DIOURBEL	5 785 224 992	5 590 714 345	97%
FATICK / KAOLACK / KAFFRINE	11 353 096 748	8 775 507 707	77%
LOUGA / SAINT - LOUIS / MATAM	10 589 790 688	7 699 110 707	73%
ZIGUINCHOR / KOLDA / SEDHIOU	10 061 090 228	10 304 300 376	102%
TAMBACOUNDA / KEDOUGOU	9 241 617 140	5 520 953 227	60%
TOUTES LES REGIONS *	2 032 557 309	1 675 999 390	82%
TOTAL	51 360 976 277	41 556 360 056	81%

Tableau 4 : Taux de décaissement par direction régionale

Au 31 décembre, le taux de décaissement du programme d'entretien routier annuel par ligne budgétaire pour la gestion 2018 se présente comme suit :

SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ENTRETIEN PAR TYPE DE TRAVAUX

N°	ACTIVITES	BUDGET 2018	MONTANT DE-COMPTE	TAUX D'EXECUTION (%)
1	Entretien périodique des Rotes Revêtues	36 795 978 010	28 811 657 114	78%
2	Entretien Périodique des Routes Non Revêtues	10 041 386 542	9 864 799 433	98%
3	Entretien-Réhabilitatio et Construction d'Ouvrages Hydrauliques	1 270 964 069	583 626 712	46%
4	Travaux Généraux & Assainissement	475 174 721	236 314 842	50%
5	Surveillance du réseau	108 178 368	54 089 184	50%
6	Désensablement	490 212 156	183 354 740	37%
7	Signalisation	146 525 102	146 518 641	100%
8	Etude techniques & Maîtrise d'œuvre	1 996 718 737	1 647 141 910	82%
9	Renforcement capacité	4 205 480	0	0%
10	Séminaire et conférence	23 642 000	21 119 200	89%
11	Préparation et Mise en Œuvre du PERA	7 991 092	7 738 280	97%
TOTAL		51 360 976 277	41 556 360 056	81%

Tableau 5 : Situation d'exécution du PERA 2018

La mise en œuvre du Programme d'Entretien Routier pour l'année 2018 a connu des résultats satisfaisants permettant d'améliorer sensiblement le niveau de service. Il convient de noter que l'entretien périodique des routes revêtues et des routes non revêtues a connu des taux d'exécution satisfaisants s'établissant respectivement à 80% et 96%. Il en est de même pour les autres travaux (signalisation, surveillance du réseau, etc.). Les réalisations physiques se résument comme suit :

- Pour le réseau routier revêtu classé, les travaux d'entretien courant et périodique ont permis de récupérer un linéaire de 856,632 Km du réseau revêtu ;
- Tout comme pour le réseau routier revêtu, des travaux d'entretien courant et périodique ont été réalisés sur le réseau en terre, ce qui a permis de récupérer et de remettre à niveau 373 Km de pistes rurales. Pour l'entretien périodique des routes en terre, les résultats globalement conformes à la cible. L'année 2018 marque le démarrage effectif des travaux pluriannuels d'entretien des routes en terre (un linéaire de 279 Km a été traité sur une cible de 300 km soit un taux de réalisation de 93%. Par contre, sur l'entretien courant, les faibles performances s'expliquent par le non démarrage des travaux de cantonnement qui doivent être faits dans le cadre d'une convention avec le CFPT et les communes;
- Enfin, pour les équipements connexes à la route, un linéaire de 1352 mètres de radiers a été construit et 19 ouvrages ont été également reconstruits sur le réseau routier structurant qui supporte l'essentiel du trafic.

En 2018, le réseau routier revêtu qui fait partie du réseau stratégique en soutien au commerce extérieur par les corridors et à la mobilité urbaine et interurbaine, la proportion de chaussées en bon et moyen état est de 82 %. Il s'agit d'une augmentation de 2 points de pourcentage par rapport à la proportion observée en 2017.

Les routes dont la chaussée présente une déficience majeure représentent 18 % du réseau routier revêtu, une proportion nettement inférieure à celle de l'année précédente.

Tout comme pour le réseau routier revêtu, la longueur des travaux d'entretien réalisés sur le réseau en terre a permis de relever la proportion de chaussées en bon et moyen état.

- Les résultats montrent que malgré l'insuffisance des ressources financières, la remise en état du réseau routier amorcée ces dernières années s'est poursuivie activement au cours de l'année 2018 sur le réseau structurant même si des défaillances ont été notées chez les entreprises attributaires des marchés.
- **La proportion de routes revêtues en bon et moyen état a augmenté de 2% par rapport à celle enregistrée pour l'année 2017. Depuis 2012, le pourcentage de routes revêtues en bon et moyen état a connu une augmentation de plus de 20 %.**
- Pour les routes en terre, le pourcentage en bon et moyen état a progressé de 2 points de pourcentage par rapport à cible 2018 et se chiffre à 55%.

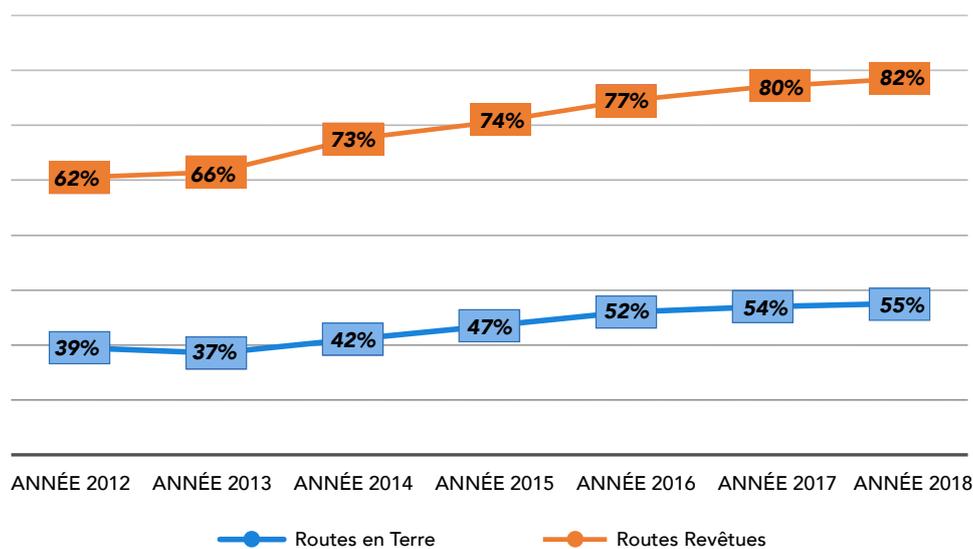
EVOLUTION DU RÉSEAU ROUTIER CLASSE EN BON ET MOYEN ÉTAT (%)

ANNEE	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Routes Revêtues	62%	66%	73%	74%	77%	80%	82%
Routes en Terre	39%	37%	42%	47%	52%	54%	55%

Les résultats présentés sont calculés à partir des données issues des inspections sommaires

Tableau 6 : Evolution du réseau routier classe en bon et moyen état (%)

EVOLUTION DU RÉSEAU ROUTIER CLASSE EN BON ET MOYEN ÉTAT (%)



Graphique 3 : Evolution du réseau routier classé en bon et moyen état (%)

RÉSULTATS SUR LA QUALITE DU RESEAU ROUTIER en fin 2018

	BON	MOYEN	MAUVAIS	INDICE D'ETAT MEDIAN
Qualité du réseau (% de routes revêtues en bon et moyen état)	57%	25 %	18 %	82%
Qualité du réseau (% de routes en terre en bon et moyen état)	18%	37%	45%	55%

Tableau 7 : Résultats sur la qualité du réseau routier



04

LA SITUATION
DES GRANDS TRAVAUX

Les infrastructures jouent un rôle déterminant dans la transformation structurelle des économies et constituent aussi un pré-requis pour le développement, en ce sens qu'elles soutiennent la productivité et entretiennent la croissance et la création de richesses. Conscient de son importance, le Gouvernement en a fait une priorité dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Sénégal Émergent. À cet effet, il est à mentionner la réhabilitation de la Nationale 2 et le bitumage de l'île à morphil, qui relie les régions de Saint Louis-Matam et Tambacounda, sur

un linéaire de près de 600 Km et le pont à péage de Foundiougne dans la région de Fatick. Par ailleurs, plusieurs réalisations ont été notées dans le cadre de PROMOVILLES.

4.1. PROJETS ACHEVES

En 2018, plusieurs grands projets ont été achevés, dont les autoroutes AIBD-Thiès-Touba et AIBD-Sindia-Malicounda, la route Touba-Dahra, le tronçon Dialokoto-PK120, etc. Le tableau ci-dessous donne la situation des projets achevés en 2018 :

LISTE DES PROJETS ACHEVES EN 2018

N°	PROJETS	LINEAIRE (KM)	COÛT PROJET EN MILLIONS FCFA
1	Construction de l'autoroute Thiès-Touba	115	406 000
2	Construction de l'Autoroute AIBD-MBOUR-THIES : section SINDIA-MALICOUNDA	18	64 000
3	Réhabilitation de la route Touba-Dahra	75	14 789
4	Réhabilitation de la route Dialocotto-Mako : section Dialocotto-PK120	55	19 000
5	Aménagement de la route Léona-Potou-Gandiole	27	8 092
6	Route de l'Hydrobase	4	3 500
7	Travaux de voirie de Médina Gounass	10	5 360
8	PROMOVILLES	75	30 000
TOTAL			550 741

Tableau 8 : Liste des projets achevés en 2018

Aussi en 2018, les Partenaires Techniques et Financiers ont poursuivi leur appui au sous-secteur des infrastructures routières par l'évaluation et l'approbation de plusieurs projets dont **l'autoroute de la Côtère entre Dakar et Saint Louis**.

Des accords de financement d'un montant de **291 milliards de FCFA** ont été signés en 2018 pour la poursuite du **Programme Prioritaire de Désenclavement (Boucles du Fouladou et Blouff), de la réhabilitation de la route SENOBA-ZIGUINCHOR-MPACK et le désenclavement de la Casamance**, la construction de pistes rurales avec la technologie PROBASE et le programme de construction de ponts et d'autoponts au Sénégal pour l'amélioration de la fluidité du trafic et le désenclavement.

4.2. PROJETS EN COURS

Un éventail de projets divers : Modernisation urbaine, développement du réseau routier et renforcement des corridors

- **Une attention plus grande au développement urbain à Dakar et dans les grandes villes et l'amélioration le cadre de vie des populations urbaines au Sénégal**

La capitale sénégalaise, Dakar, abrite près d'un quart de la population du pays et connaît une expansion rapide qui affecte les infrastructures de transport de la ville. Cette situation est identique pour toutes les capitales régionales et les grandes villes du pays.

Dans ce cadre, l'Etat du Sénégal en relations avec des partenaires techniques et financiers tels que la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque Islamique de Développement (BID), a mis en place **un programme de modernisation des villes du Sénégal**. Il a pour objectif d'améliorer considérablement les conditions de vie des populations et de favoriser l'implication des acteurs locaux dans le développement territorial conformément aux lignes directrices du PSE et de l'Acte 3 de la décentralisation.

LES OBJECTIFS :

- Développer des infrastructures routières (avec des systèmes adéquats d'assainissement et d'éclairage public) en vue d'améliorer la mobilité urbaine et la sécurité des personnes et des biens ;
- Favoriser l'accès aux infrastructures et équipements connexes de promotion et de valorisation des activités socio-économiques ;
- Renforcer les conditions de travail des femmes et l'employabilité des jeunes.

LE FINANCEMENT DU PROGRAMME :

Le coût prévisionnel du Programme est de 280 milliards de FCFA sur la période 2015-2025 :

Gvmt Sénégal	BAD	BID
91 Milliards FCFA	75 Milliards FCFA	81 Milliards FCFA

LES COMPOSANTES DU PROGRAMME :

- **Composante 1** : Développement d'infrastructures routières et des dépendances en assurant l'assainissement des eaux pluviales, l'éclairage public et l'aménagement des espaces paysagers.
- **Composante 2** : Aménagements et mesures connexes avec la réalisation et/ou la réhabilitation des infrastructures et équipements socio-économiques de base (écoles, postes de santé, gares de gros porteurs, maisons des femmes, etc.).

- **Composante 3** : Appui institutionnel aux collectivités territoriales avec le renforcement de capacités d'intervention des acteurs communaux pour une meilleure gestion et exploitation des infrastructures urbaines (Mise en place SIG, Formation des Elus, etc.).
- **Composante 4** : Coordination et Gestion du Programme

LES ACTIVITES DEJA REALISEES



- 13260 m² d'aires de stationnement des camions frigorifiques à Guet Ndar



- 75 Km de voiries avec assainissement des eaux pluviales et éclairage public ; traitement de points bas à Yeumbeul Nord, Guédiawaye, Kaolack, Sédiou, Ziguinchor



- 7 181 ml de réseaux de drainage des eaux pluviales

- Dix modules de formation sur les métiers du BTP sont mises en œuvre par le Centre Sectoriel de Formation Professionnelle aux métiers du Bâtiment et des Travaux Publics (CSFP-BTP) de Diamniadio . Ces modules concernent :
 - les techniques de pose de pavés et bordures en béton ;
 - la voirie et l'entretien routier (manuel et mécanisé) ;
 - l'entretien de l'éclairage public solaire ;
 - le carrelage ;
 - les installations sanitaires (plomberie) ;
 - la maçonnerie et le béton armé (coffrage, ferrailage, bétonnage) ;
 - les installations électriques (électricité) ;
 - l'aide topographe ;
 - l'aide laborantin géotechnique et
 - la conduite d'engins de Travaux Publics.
- Réalisation et aménagement des ouvrages d'assainissement et de drainage des eaux pluviales (Reprofilage et la couverture du canal Ouest de Rufisque, Bassins versants de Yeumbeul et Malika, Digue de Matam, etc.) ;
- Réalisation ou réhabilitation d'infrastructures et équipements socio-économiques de base (construction de 4,8 km de mur de clôture d'école, 10 blocs pédagogiques, 9 centres polyvalents pour les jeunes, aménagement du Boulevard Maurice Gu-eye de Rufisque etc.) ;
- Formation des acteurs communaux (élus locaux, agents municipaux, délégués de quartiers, etc. sur les principes de l'acte 3 de la décentralisation, la gestion des infrastructures urbaines, etc.).

- **1100 jeunes formés dans les métiers du Bâtiment et des Travaux Publics** (soit 71 % de la cible);
- **150 jeunes** (soit 14 % des stagiaires) intégrés dans les travaux du Programme ;
- Une attestation de catégorisation professionnelle attribuée aux apprenants qualifiés
- 2000 emplois déjà créés.

ACTIVITES EN COURS D'EXECUTION

- Aménagement de 123,5 km de voiries ;
- Réalisation de 78,20 km de lignes d'éclairage public ;
- Aménagement de 80 km de réseaux de drainage des eaux pluviales ;
- Mise en place de Systèmes d'Information Géographiques (SIG) dans treize (13) collectivités territoriales que sont : Guédiawaye, Thiès, Mbour, Louga, Diourbel, Kaolack, Yeumbeul Nord, Keur Massar, Saint-Louis, Matam, Ziguinchor, Tambacounda et Kolda

PERSPECTIVES

- Réalisation de 63 Km de voiries dans les villes de Dakar, Guédiawaye, Pikine, Touba, Mbour et Tambacounda ;

EFFETS INDUITS PAR LES REALISATIONS DE PROMOVILLES

Les réalisations ont mis en exergue une série de changements significatifs induits par les interventions du projet. Ces changements impactent positivement sur les conditions de vie et de travail des populations des zones d'intervention du projet.

A titre illustratif : le traitement des points bas dans la banlieue Dakaroise (Yeumbeul Nord, Tally Diallo et Cinéma U3 des Parcelles Assainies de Guédiawaye) a réglé les effets négatifs induits par l'envahissement de l'eau et/ou l'inondation des voies routières et des maisons que sont, entre autres : (i) le pullulement de moustiques, une prévalence du paludisme, des maladies diarrhéiques et de la gale (dermatose), (ii) une mauvaise odeur du fait de l'eau usée mélangée avec l'eau de pluie, (iii) l'accès difficile aux routes , (iv) ravinement des routes, réduction de la mobilité et risques de glissades et de blessures, (v) une réduction de l'activité économique (petit commerce, notamment), et (vi) le refus des taxis urbains de desservir les axes routiers dégradés.

Les voiries réalisées par le projet ont eu pour effet, selon Oumar Ngalla Gueye, agent voyer à Louga, d'avoir réglé les problèmes ci-dessous :

- Zone très sablonneuse mal desservie par le trafic urbain avec pollution par la poussière ;
- Site sablonneux, accès difficile des voitures y compris les ambulances ;
- Trafic urbain faible du fait de l'impraticabilité des axes ;
- Absence de voies réservées aux piétons et de trottoirs ;
- Difficultés de déplacements des élèves pour se rendre à l'école ou au lycée.

A Kolda, selon le Préfet et l'Adjoint au Maire, les travaux ont permis d'améliorer le cadre de vie des populations par le drainage des eaux pluviales, l'éclairage public, l'accès aux infrastructures sanitaires et scolaires.

A Saint-Louis, selon Ousmane Ndiaye représentant des Mareyeurs, « l'aménagement du parking des gros porteurs de Guet Ndar a permis : l'accès facile au cimetière de Thiaka Ndiaye ; la discipline imposée aux camions frigorifiques dans la zone ; l'accroissement des revenus de la Mairie par le paiement des taxes de stationnement ; l'augmentation du rendement des pêcheurs grâce à l'éclairage public, travail 24h/24 possible ; l'éradication des embouteillages au niveau de la route de l'hydrobase ; la création d'emplois directs et indirects (restauration, gardiennage ...).

• **Renforcer l'attractivité et la compétitivité de l'économie en réalisant des infrastructures d'intégration (corridors)**

Le développement des infrastructures et réseaux de transport favorise l'intégration régionale. En tant que membre actif des groupements régionaux de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO et UEMOA), le Sénégal met en œuvre d'importants projets transfrontaliers pour intensifier les échanges intra-régionaux avec certains grands partenaires commerciaux comme le Mali, la

Gambie et la Guinée. C'est dans ce cadre que les travaux du Pont de la Gambie ont été achevés en 2018 après ceux des axes stratégiques du corridor (Fatick-Kaolack et Dinguiraye-Niuro-Keur Ayib).

La construction du Pont de la Gambie s'inscrit dans une politique d'intégration sous régionale qui vise à favoriser l'interconnexion des réseaux routiers des différents pays, à réduire la durée des voyages, à accroître les échanges commerciaux, à renforcer la cohésion entre nos peuples. Au demeurant, le pont constitue également une passerelle stratégique et économique entre les États de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) notamment dans la partie du corridor qui s'étend de Dakar à Lagos en passant par Conakry et Abidjan. En ce sens, le projet s'inscrit donc parfaitement dans une volonté partagée de renforcer la coopération entre la Gambie et le Sénégal et dans le choix d'accorder une importance particulière à la construction d'infrastructures de transport à dimension régionale et continentale inscrites dans les stratégies dégagées par la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), par l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG) et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Pour achever les travaux sur ce corridor, la Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne et la Banque Européenne d'Investissement ont conclu en 2018 avec le Gouvernement du Sénégal un accord de financement de 170 millions d'euros pour la réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et le désenclavement de la Casamance.

Aussi, dans le cadre du programme de corridor de transport régional de la CEDEAO, qui favorise la libre circulation des biens, des services et des personnes, le Sénégal est en train de mettre à niveau ses axes frontaliers avec le Mali et la Guinée.



La réhabilitation du tronçon Tamba-Kidira-Bakel sur 250 km, réduira considérablement la durée des trajets à destination et en provenance du Mali. Il permettra également aux collectivités territoriales le long de cette route de bénéficier d'un éventail d'infrastructures socio-économiques, tels que des forages, des postes de santé et des écoles.

Pour appuyer ce projet innovant, le Fonds Saoudien pour le Développement et le Fonds Koweïtien pour le Développement économique Arabe ont approuvé un financement de 68 millions de dollars.

• **Le PATMUR, une initiative pour supporter le développement économique et social de la zone des Grandes Niayes et la Zone du Grand Dakar**

Le Sénégal a bénéficié de ressources auprès de la Banque Mondiale pour mettre en œuvre le Projet d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine (PATMUR). Le crédit obtenu finance des activités liées à la réhabilitation et à la mise à niveau des routes interurbaines et rurales situées dans les régions recelant un fort potentiel économique pour venir en appui aux différentes politiques de développement économique et agricole menées par l'Etat

du Sénégal en particulier le Plan Sénégal Emergent (PSE) et le Programme de Développement du Marché agricole du Sénégal (PDMAS).

C'est ainsi que dans sa première phase, le projet a eu à réhabiliter et construire 93 Km sur l'axe Rufisque-Bayakh-Notto-Mboro-Diogo-Lompoul et sa deuxième phase va assurer la continuité de cet axe jusqu'à Saint Louis en passant par Léona, Potou et Gandiole sur un linéaire d'environ 70 Km, ce qui serait en plus de sa vocation de desserte de la grande zone agricole des Niayes, une alternative à la route nationale n°2 pour rallier Dakar et Saint-Louis. Les travaux sont terminés sur la section Léona-Potou-Gandiole et sont en phase d'achèvement pour Lompoul-Léona.

Dans le secteur urbain, le projet se focalise sur l'aménagement de voiries urbaines en pavés, dans la banlieue de Dakar qui vise à lutter contre la pauvreté et améliorer de manière globale et durable le cadre de vie des populations, notamment des populations urbaines défavorisées, en plus de créer des emplois pour les jeunes par le biais de la technique HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre).

SITUATION D'EXECUTION DES PROJETS AU 31 DECEMBRE 2018



Satisfaisant
Etat d'avancement conforme aux attentes



Attention
Risque identifié, mise en oeuvre d'un plan d'actions pour rattraper le glissement



Alerte
Points durs identifiés, arbitrage nécessaire

N°	PROJET	LINEAIRE (KM)	COÛT PROJET (en millions FCFA)	Avancement au 31/12/2017	Avancement au 31/12/2018	VARIATION	Date de fin des travaux	TENDANCE GLOBALE	OBSERVATIONS
1	Travaux de construction de l'Autoroute Thiès – Touba	115	406 007	68%	100%	32%	déc-18	✓	Travaux terminés, Autoroute mise en service
2	Travaux de construction de l'Autoroute Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) - MbourThiès y compris 7 km de voirie de connexion à la DISEZ,	55	282 433	74%	100%	24%	juin-19	✓	Travaux terminés, Autoroute mise en service sur les sections AIBD-THIES et AIBD-Malicounda
3	Travaux de réparation du tronçon Tendieme-Thionck Essyl	43	9 515	32%	32%	32%	déc-18	●	Travaux suspendus faute de budget mais le financement a été obtenu en 2018 avec la BOAD , la reprise est en cours
4	VDN LOT 2: CICES - Golf Club de Guédiawaye	8,5	37 917	68%	85%	%	juil-19	●	Difficultés notées sur le Bowstring de Camberène. Une solution concertée a été trouvée et le nouveau design prendra en compte les contraintes du milieu.
5	Réhabilitation Touba-Dahra-Linguère : Lot1 Touba - Dahra (y compris le contournement de Dahra et de Touba)	75	14 789	90%	100%	10%	mars-18	✓	Travaux terminés et réceptionnés en Mars 2018
6	Travaux de construction des ponts de Ganguel Souley et Windou Bosséabé	15,3	17 700	32%	76%	44%	déc-18	●	Financement à rechercher pour achever les travaux en 2018

N°	PROJET	LIGNAIRE (KM)	COÛT PROJET (en millions FCFA)	Avancement au 31/12/2017	Avancement au 31/12/2018	VARIATION	Date de fin des travaux	TENDANCE GLOBALE	OBSERVATIONS
7	Programme de modernisation des villes du Sénégal (PROMO-VILLES LOT 1): Dakar et Banlieue Phase pilote	22	16 742	40%	44%	4%	Juin-19	●	
8	Programme de modernisation des villes du Sénégal (PROMO-VILLES LOT 2): Dakar Banlieue et Thiès. Phase pilote	16	9 203	35%	49%	14%	Juin-19	●	Des difficultés financières sont notées dans la phase pilote de ce programme financé sur le Budget Consolidé d'investissement de l'Etat du Sénégal et la consistance des travaux a été revue.
9	Programme de modernisation des villes du Sénégal (PROMO-VILLES LOT 3): Kaolack, Fatick, Diourbel Phase pilote	30	24 006	45%	55%	10%	Juin-19	●	
10	Programme de modernisation des villes du Sénégal (PROMOVILLES LOT 4): Saint Lious Louga Matam Phase pilote	25	19 747	10%	12%	2%	Juin-19	●	Concernant Médina Gounass, les travaux sont terminés.
11	Programme de modernisation des villes du Sénégal (PROMOVILLES LOT 5): Zone Sud et Est (Modernisation Medina Gounass)	10	5 360	20%	100%	80%	déc-18	✓	
12	Programme de modernisation des villes du Sénégal PROMOVILLES BAD ZONE DAKAR	17	8 976	0%	21%	21%	Mai-19	✓	
13	Programme de modernisation des villes du Sénégal PROMOVILLES BAD ZONE CENTRE	15	10 600	0%	40%	40%	Mai-19	✓	
14	Programme de modernisation des villes du Sénégal PROMOVILLES BAD ZONE SUD	15	12 600	0%	5%	5%	Sept-19	●	Travaux démarrés en 2018 et progression satisfaisante. Cependant quelques difficultés liées à la pleine mobilisation de l'entreprise sont notées dans la zone Sud
15	Programme de modernisation des villes du Sénégal PROMOVILLES BAD ZONE NORD	18	8 770	0%	39%	39%	Sept-19	✓	
16	Réhabilitation Dialocoto-Mako corridor Dakar Bamako par le Sud - Lot 1 : Dialocoto - PK120 (BOAD)	55	19 000	79%	100%	21%	déc-18	✓	Travaux terminés et réceptionnés en 2018

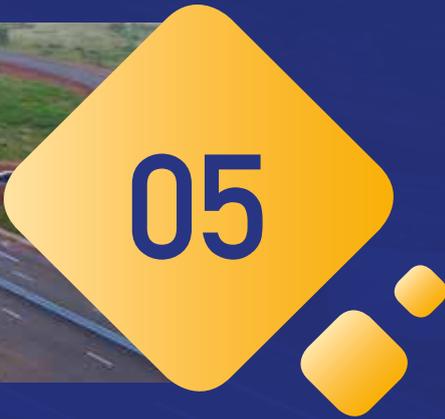
N°	PROJET	LINEAIRE (KM)	COÛT PROJET (en millions FCFA)	Avancement au 31/12/2017	Avancement au 31/12/2018	VARIATION	Date de fin des travaux	TENDANCE GLOBALE	OBSERVATIONS
17	Réhabilitation Diolocoto-Mako corridor Dakar Bamako par le Sud - Lot 1 : PK120-Mako (BID)	63	19 000	10%	50%	40%	juin-19	✓	Progression satisfaisante des travaux
18	Programme Prioritaire de Désenclavement : BOUCLE DU BOUDIER	143	46 000	25%	75%	50%	Avril-19	✓	Progression satisfaisante des travaux
19	Aménagement et bitumage de la route Kédougou-Salémata y compris la bretelle de Nenefecha	85	38 890	8%	22%	14%	Mai-2020	●	Progression lente des travaux et un retard important est constaté dans l'exécution des travaux
21	Travaux d'élargissement et d'aménagement de la route des NIAYES y/c les voiries urbaines de connexion lots 1 (Liberté 6 - Cambéréne) : 4,5 Km de routes en 2x2 voies et 15 km de voiries	19,5	44 213	14%	20%	6%	déc-19	●	Tronçon coïncidant avec le tracé du BRT et travaux suspendus sur l'axe principal. Travaux de voiries terminés sur les voies connexes aux parcelles assainies.
22	Travaux d'élargissement et d'aménagement de la route des NIAYES y/c les voiries urbaines de connexion lots 2 (Cambéréne-thiaroye) : 8,5 Km de routes en 2x2 voies et 19 km de voiries	27,5	35 976	32%	45%	13%	déc-19	●	Travaux à l'arrêt pour défaut de paiement des décomptes de l'entreprise. Des difficultés liées au déplacement des réseaux des concessionnaires sont également notées
23	Travaux d'élargissement et d'aménagement de la route des NIAYES y/c les voiries urbaines de connexion lot 3 (Thiaroye - Keur Massar) 10 Km de routes en 2x2 voies et 11 km de voiries	21	32 630	25%	58%	23%	oct-19	✓	Travaux terminés sur l'axe principal (Rond Point Keur Massar-Terminus Malika) et quelques axes secondaires. Difficultés liées au paiement des décomptes et à la mobilisation des ressources pour la libération des emprises
24	Travaux de réhabilitation de la route de l'hydrobase	4	3 463	60%	100%	40%	mars-18	✓	Travaux terminés
25	Pont de Foundiougne	2,825	36 000	5%	25%	20%	avr-20	✓	Progression normale

N°	PROJET	LIGNAIRE (KM)	COÛT PROJET (en millions FCFA)	Avancement au 31/12/2017	Avancement au 31/12/2018	VARIATION	Date de fin des travaux	TENDANCE GLOBALE	OBSERVATIONS
26	NATIONALE 2 et ILE A MORPHILE: Réhabilitation Thilogne-Ourossogui (50 km)+voirie Matam (3km)+41,4 km de pistes connexes (Boki Diawé-Nguidjillogne ; Hadou Béré-Fadiar ; Wendou Bossaébé-Wali Diala-Polèle Awloubé ; CFRN2-Goudoudé)	94,4	13 438	0%	5%	5%	déc-19	●	Travaux en cours mais un retard important est noté
27	NATIONALE 2 : Réhabilitation Ourossogui-Hamady Ounaré (52 km)	52	13 818	10%	50%	40%	oct-19	✓	Progression satisfaisante, retard en partie lié au changement de structure de chaussée notamment la couche de grave bitume
28	NATIONALE 2 et ILE A MORPHILE: Réhabilitation Fadiara-Bakel (51 km) + voirie Bakel (3km)+26 km de pistes connexes (Tianiaf-Yacine Laké ; Bondji wali-Niarou wal ; CFRN2 (Bondji)-Moudéri ; CFRN2 (Bondji)-Diawara)	80	13 936	15%	52%	37%	oct-19	●	Progression moyennement satisfaisante
29	NATIONALE 2 et ILE A MORPHILE: Ndioum-Halwar-Démeth (70 km)+voirie Ndioum (3km) y compris Podor-Tarédji (29km) et voirie Podor (3km)+ 32,5 km de pistes connexes (RN2-Mbantou et Mbantou-R40 ; Fondé Ass-Podor ; Donay Walo-Piste Halwar Diattar ; Donay Walo-Piste Halwar Diattar ; Ndioum-Thialaw ; Podor-Ngaoulé)	137,5	22 936	12%	44%	32%	oct-19	●	Progression moyennement satisfaisante. Un retard est noté dans la mise en œuvre des travaux et des mises en demeure ont été notifiées à l'entreprise.
30	NATIONALE 2 : Réhabilitation Hamady Ounaré- Fadiara	48	12 456	6%	23%	17%	oct-19	●	Progression moyennement satisfaisante
31	NATIONALE 2 et ILE A MORPHILE : Carrefour Nationale 2-Médina Ndiathbé-Cas Cas-Saldé-Pété	67	15 341	18%	44%	26%	oct-19	✓	Progression moyennement satisfaisante

N°	PROJET	LINEAIRE (KM)	COÛT PROJET (en millions FCFA)	Avancement au 31/12/2017	Avancement au 31/12/2018	VARIATION	Date de fin des travaux	TENDANCE GLOBALE	OBSERVATIONS
32	Travaux d'aménagement de voies urbaines en pavés à Dakar en connexion à la route des Niayes: lot 2 P. Assainies-Pikine-Sangalkam-Keur Ndiaye Lo	15	5 155	12%	32%	20%	mai-19		Travaux en cours. Il existe un gap de financement sur la contrepartie Etat. Difficultés liées à la libération de l'emprise et le déplacement de réseau
33	Travaux d'aménagement de voies urbaines en pavés à Dakar en connexion à la route des Niayes: lot 1 Guédiawaye-Grand Yoff-Patte d'Oie	15	5 425	12%	35%	23%	mai-19		Défaillance du Groupement d'entreprise
34	Travaux de réhabilitation et de bitumage de la route Lompoul-Léona-Potou-Gandiole: Lot1: Lompoul-Léona	57	10 400	20%	60%	40%	mai-19		Travaux en cours. Il existe un gap de financement sur la contrepartie Etat et des discussions sont en cours avec la Banque Mondiale pour prendre en charge cette contrepartie
35	Travaux de réhabilitation et de bitumage de la route Lompoul-Léona-Potou-Gandiole: Lot2: Léona-Potou-Gandiole	27	8 082	25%	100%	75%	déc-19		Travaux achevés
36	Travaux de réhabilitation de la nationale 2 Ndioum-Thilogne: section Ndioum-Goléré	69	19 390	5%	42%	37%	août-19		Progression moyennement satisfaisante
37	Travaux de réhabilitation de la nationale 2 Ndioum-Thilogne: section Goléré-Thilogne	68	18 335	7%	40%	33%	août-19		Progression moyennement satisfaisante
38	Réhabilitation de la Nationale 1 entre Tamba et Goudiry	80	28 500	0%	10%	10%	sept-20		Travaux démarrés en fin 2018
39	Réhabilitation de la Nationale 1 entre Goudiry et Kidira	105	38 500	0%	5%	5%	déc-20		Travaux démarrés en fin 2018
40	Programme de construction de Ponts et d'autoponts	5,39	137 000	0%	5%	5%	déc-21		Travaux démarrés en fin 2018
291 TOTAL			1 415 191						

Tableau 9 : Situation d'exécution des projets au 31 décembre 2018





**LE DEVELOPPEMENT
DU RESEAU AUTOROUTIER**

Au vu du rôle crucial que jouent les infrastructures en tant que vecteur de croissance économique, le Gouvernement a entrepris ces dernières années la réalisation d'importants projets autoroutiers. Le réseau autoroutier actuel est constitué de tronçons concédés et de tronçons non concédés. La première section Dakar-Diamnadio-AIBD est concédé à SENAC SA tandis que les autres sont financés par l'Etat dans le cadre d'un programme global d'aménagement du territoire. En 2018, les 2 grands projets autoroutiers sur financement public ont été achevés et la gestion est confiée au Ministère en charge des Infrastructures.

5.1.1. Construction de l'autoroute ILA TOUBA

Cette autoroute s'étend sur environ 115 Km et comprend entre autres, près de 180 ouvrages facilitant le passage des populations riveraines et du bétail. L'autoroute dispose d'un système de péage fermé avec 6 postes de péage et deux Aires de service installées à Bambey. Il y a aussi des postes de péages au niveau des échangeurs de Thiès, Khombole, Bambey, Diourbel et Touba. C'est une autoroute intelligente avec plusieurs innovations :

- Surveillance vidéo sur la totalité du linéaire, permettant de garantir une meilleure sécurité ;
- Monitoring de toutes les opérations et activités sur l'autoroute grâce à un poste de contrôle central situé à Thiès ;
- Ouvrages conçus en 2X3 voies permettant d'élargir facilement l'autoroute en 2x3 voies sans démolir les ouvrages ;
- Passage au péage automatique pour les abonnés sans arrêt à la gare.

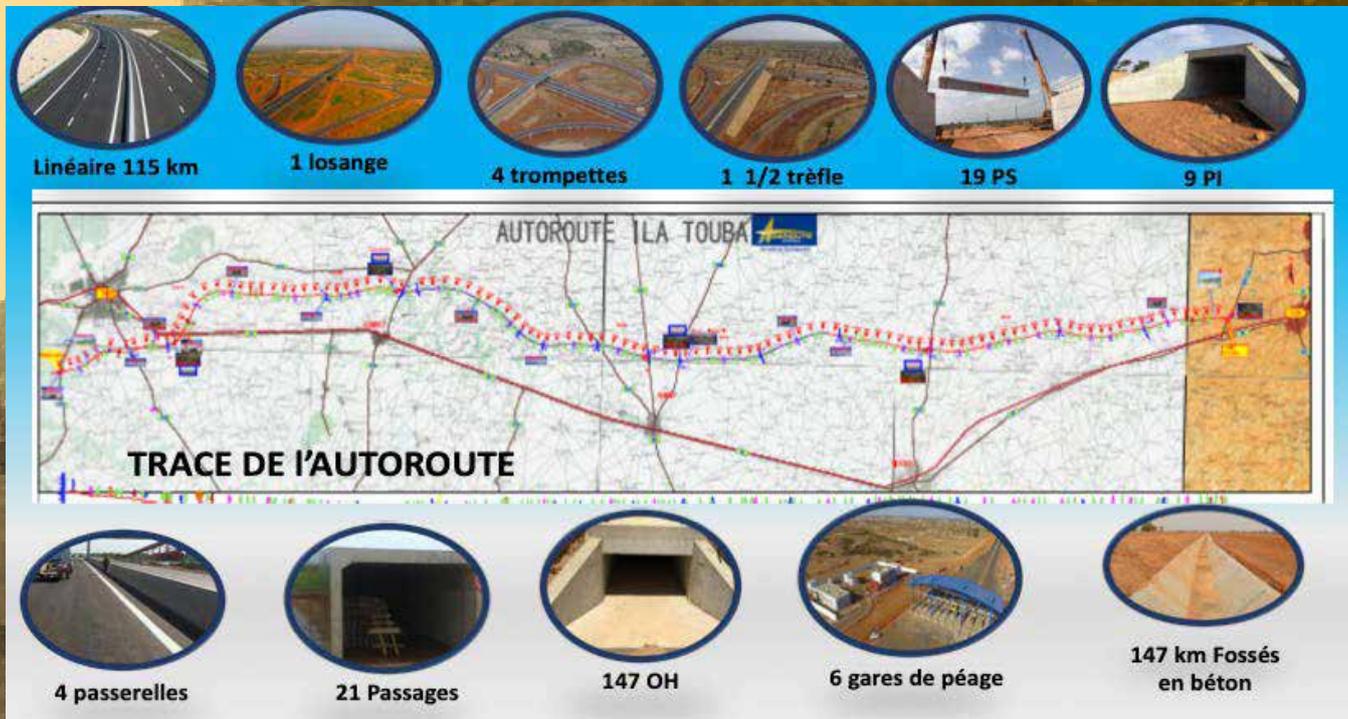
5.1.2. Construction de l'autoroute AIBDMBOUR- THIES

La construction de l'autoroute « AIBD-MBOURTHIES » longue de 55 Km et comprenant deux branches AIBD-MBOUR (39 km) et AIBD-THIES (16 Km) rentre dans le cadre de la cohérence globale du plan de développement des infrastructures. A ce titre, la construction du nouvel aéroport AIBD et de la Zone Économique Spéciale Intégrée à 50 kilomètres du centre de Dakar justifient la réalisation d'infrastructures de desserte aptes à offrir un très haut niveau de service aux usagers.

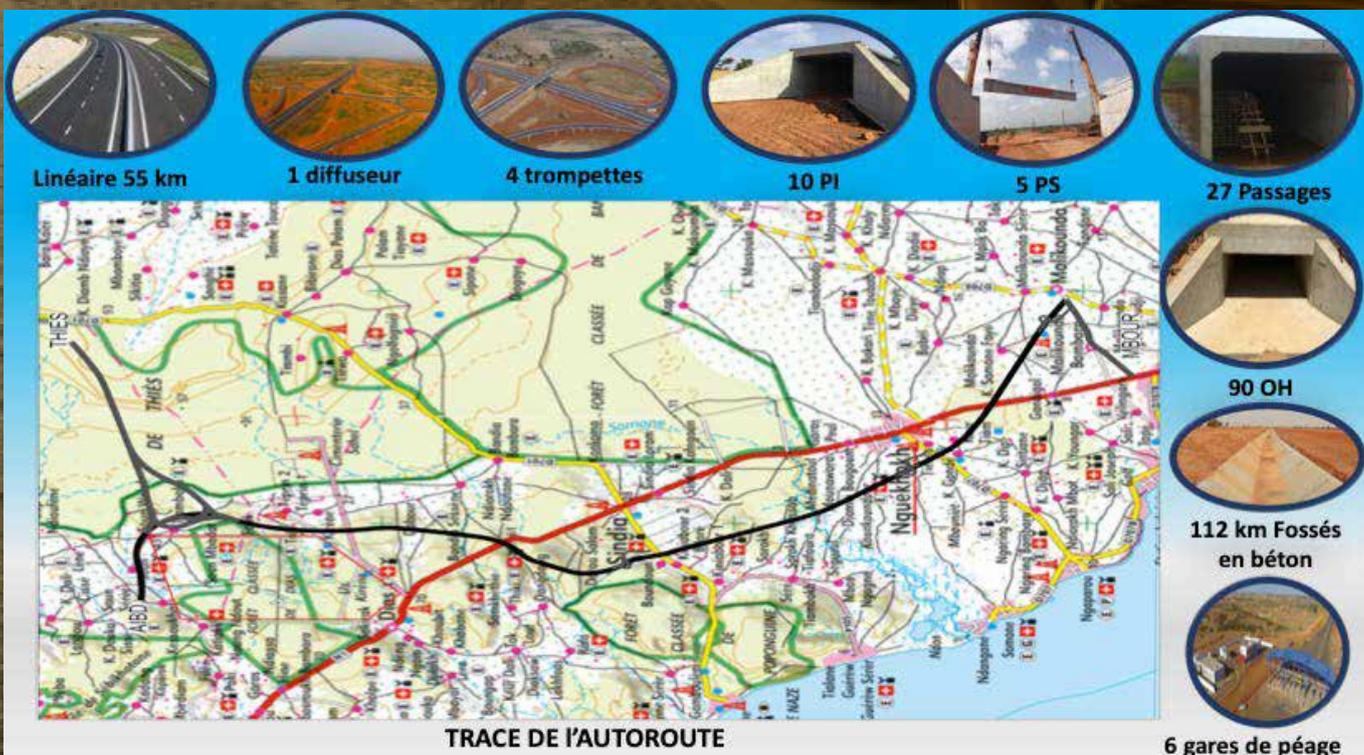
Cette autoroute qui va renforcer la place de Dakar comme Hub en Afrique de l'Ouest, comprend 27 ouvrages facilitant ainsi le passage des populations riveraines et du bétail et dispose d'un système de péage fermé avec 6 gares de péage dont une Barrière Pleine Voie (BPV) à hauteur de Kirène et 5 gares sur bretelles : Thiambokh, Sindia, Nguékhokh, Malicounda et Mbour. Deux Aires de service sont également aménagées à Kignabour. A l'instar de ILA TOUBA, c'est une autoroute intelligente avec mêmes innovations :

- Surveillance vidéo sur la totalité du linéaire, permettant de garantir une meilleure sécurité des usagers ;
- Monitoring de toutes les opérations et activités sur l'autoroute grâce à un poste de contrôle central situé à Kirène ;
- Ouvrages conçus en 2X3 voies permettant d'élargir facilement l'autoroute en 2x3 voies sans démolir les ouvrages ;
- Passage au péage automatique pour les abonnés munis de la carte XEWEUL sans arrêt à la gare.

Graphique 4: Tracé et Caractéristiques du Projet THIES-TOUBA



Graphique 5 : Tracé et Caractéristiques du Projet AIBD-MBOUR-THIES



ILA TOUBA EN CHIFFRES

2080
personnes
affectées
par le projet
3,6 milliards
de fca payés
pour indemnisation



4000 ouvriers employés pendant la phase travaux

Masse salariale de plus de
10 Milliards de FCFA

PERFORMANCE
12 mois d'avance sur le délai initial

IMPACT ECONOMIQUE



800 ENGINES MOBILISÉS

- 5,5 millions de litres de carburant utilisés (30 milliards de FCFA)
- 2,7 millions de tonnes de gravillons (25 milliards de FCFA)
- 147 mille tonnes de ciment (10 milliards de FCFA)
- 78 mille tonnes de bitumes (30 milliards de FCFA)
- 15 entreprises et PME sénégalaises sous traitantes



Une structure de chaussée de 123 CM qui garantit la solidité de l'autoroute

● CR : 6CM de béton bitumineux
CR : Couche de Roulement

● CF : 25 CM de latérite ciment
CF : Couche de Fondation

● CB : 22 CM de grave bitume
CB : Couche de Base

● PST : 70 CM de latérite crue PST
PST: Paie Superieur du Sol composé après Terrassement

AIBD-MBOUR-THIES EN CHIFFRES

822
personnes
affectées
par le projet
2,8 milliards
de fca payés
à ces PAP



3000 ouvriers employés pendant la phase travaux

Masse salariale de plus de
7 Milliards de FCFA

PERFORMANCE
23 mois d'avance sur le délai initial

IMPACT ECONOMIQUE



400 ENGINES MOBILISÉS

- 2,8 millions de litres de carburant utilisés (17 milliards de FCFA)
- 1,08 millions de tonnes de gravillons (10 milliards de FCFA)
- 95 mille tonnes de ciment (6,5 milliards de FCFA)
- 48 mille tonnes de bitumes (19 milliards de FCFA)
- 10 entreprises et PME sénégalaises sous traitantes



Une structure de chaussée de 129 CM qui garantit la solidité de l'autoroute qui suppose un trafic important de poids lourds

● CR : 7CM de béton bitumineux
CR : Couche de Roulement

● CF : 25 CM de latérite ciment
CF : Couche de Fondation

● CB : 22 CM de grave bitume
CB : Couche de Base

● PST : 75 CM de latérite crue PST
PST: Paie Superieur du Sol composé après Terrassement



**LA LIBERATION ET LA
SECURISATION DES
EMPRISES ROUTIERES**

La réalisation des grands projets dans les délais contractuels est un indice important d'appréciation de la performance. En 2018, les opérations ont concerné les projets routiers suivants :

VOIE DE DEGAGEMENT NORD (VDN)

La première partie du projet (section 3) est déjà mise en circulation. Les travaux sont terminés depuis 2016 mais le paiement des indemnités s'est poursuivi au cours de l'année 2018 notamment pour ce qui concerne un groupe de maisons situées dans le domaine maritime qui est affecté par le projet.

Une partie de la section 2 de la VDN est aussi terminée et sera ouverte à la circulation en janvier 2019. Sur l'autre partie située à cambérène, la démolition de la rampe d'accès au pont à la suite de l'opposition des populations à la construction du mur faisant obstruction à la vue de la mer a retardé les travaux. Aussi, certaines maisons affectées par l'équipement du pont de cambérène ou en état de délabrement avancé ont été rajoutées à la liste des expropriations.

AUTOROUTE A PEAGE AIBD-MBOUR-THIES

Les paiements se sont poursuivis tout au long de l'année 2018 et les emprises ont été libérées au fur et à mesure de l'avancement des travaux

Cependant, un cas important reste à traiter sur le tronçon de Thiès, à savoir l'indemnisation de l'usine d'eau SAFY qui est un bail dont le traitement est laissé aux services compétents des Domaines. Les travaux sur le tronçon Somone-Mbour sont terminés. Les paiements des expropriations se sont poursuivis pendant toute l'année 2018. Quelques retardataires restent encore sur la liste des paiements qui va être clôturée dans les prochains jours. Les démolitions doivent aussi continuer pour libérer toute l'emprise du projet.

AUTOROUTE ILA TOUBA : le paiement des indemnités aux affectés s'est poursuivi pendant toute l'année 2018 après la régularisation du décret de cessibilité du projet.

ROUTE DES NIAYES

Le projet d'élargissement de la route des Niayes impacte les départements de Dakar, Guédiawaye et Pikine. Plusieurs audiences publiques d'information et de sensibilisation des riverains affectés par le projet ont été tenues depuis le mois de mai 2015 dans les communes de Thiaroye Gare, Djidah Thiaroye

Kao et Yeumbeul Sud pour le département de Pikine et à Golf Sud et Sam Notaire pour le département de Guédiawaye. Le démarrage des paiements est lié à la signature du décret de cessibilité. Cependant, quelques travaux ont démarré sur les routes non occupées.

ROUTE DES GRANDES NIAYES : PATMUR 2 LOUGA/SAINT LOUIS

La phase II du PATMUR qui concerne l'aménagement de la route Lompoul-Léona-Potou-Gandioul financé par la Banque mondiale a été exécutée.

Le Plan d'Action de Réinstallation (PAR) élaboré par un consultant a été exécuté par les commissions départementales mises en place dans chaque département.

PONT À PÉAGE DE FOUNDIOUGNE - PONT DE ROSSO

Les décrets portant déclaration d'utilité publique et de cessibilité des deux projets sont déjà signés. Les travaux de construction du pont à péage de Foundiougne sur financement Eximbank Chine et Etat du Sénégal ont déjà démarré. Les expropriations doivent se poursuivre pour l'aménagement d'une nouvelle route d'accès au pont.

De la même manière, la construction du pont de Rosso entrainera l'aménagement des rives du Pont de Rosso dont les travaux vont démarrer prochainement.

AUTRES PROJETS ROUTIERS EN COURS D'INSTRUCTION

Les procédures de libération d'emprises ont démarré pour les projets ci-dessus :

- L'autoroute « la côtière » Dakar – Saint-Louis ;
- L'autoroute Mbour-Fatick-Kaolack ;
- La réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor, la boucle des Kalounayes et l'aménagement de pistes connexes ;
- Le bitumage de la boucle du Fouladou et de la section Kolda-Pata ;
- Le programme de construction de 18 Ponts et autoponts dans les régions de Dakar, Saint-Louis, Ziguinchor et Sédhiou ;
- Les Postes de contrôle juxtaposés à Keur Ayib et Sénoba pour faciliter la traversée du Pont transgambien.

Tous ces projets font l'objet d'un suivi régulier en vue d'anticiper sur la libération des emprises avant le démarrage des travaux.



07

**ETUDES, CONTROLE
QUALITE & INSPECTION
TECHNIQUE**

7.1. INSPECTION TECHNIQUE ET CONTRÔLE QUALITÉ

En vue d'optimiser les pratiques de gestion et renforcer le contrôle de la qualité des travaux, l'AGEROUTE a mis en place une cellule d'inspection technique et de contrôle qualité des projets (CITCQ) permettant de formuler des avis sur les études d'exécution, de procéder à des inspections périodiques sur les chantiers en cours, de planifier et de suivre les réceptions des travaux et de vérifier si les travaux exécutés sont conformes aux plans et devis arrêtés.

En 2018, les missions d'inspection technique sur les projets en cours et la participation à toutes les réceptions de chantiers se sont poursuivies. Au courant de l'année 2018 ; 56 missions de terrain ont été effectuées pour les réceptions de travaux et les inspections techniques. Ces missions ont permis de visiter 38 projets et prononcer la réception sur 21 projets. L'inspection et la réception des projets sont basées sur des approches reconnues à l'échelle internationale. Il s'agit pour l'inspection technique de la démarche prenant en compte les volets suivants :

- la revue documentaire ;
- la préparation de l'inspection (réunion de démarrage, recadrage, amélioration de la compréhension, cibles...);
- l'inspection technique des travaux ;
- la restitution des résultats provisoires de l'inspection (sur le site en présence des acteurs directs du projet) ;
- la transmission du rapport d'inspection à la Direction Générale et aux responsables du projet concerné.

Pour la réception, les phases suivantes sont généralement prises en compte selon le cas :

La pré-réception provisoire ou définitive : celle-ci intervient après une première pré-réception effectuée par l'équipe technique de gestion du projet (Mission de Contrôle, Chargé de projets, Entreprise et autres partenaires techniques). Au moment de la pré 37 RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 réception faite avec la participation de la CITCQ, les réserves faites sont notifiées à l'entreprise et à la mission de supervision pour être levées dans un délai précis.

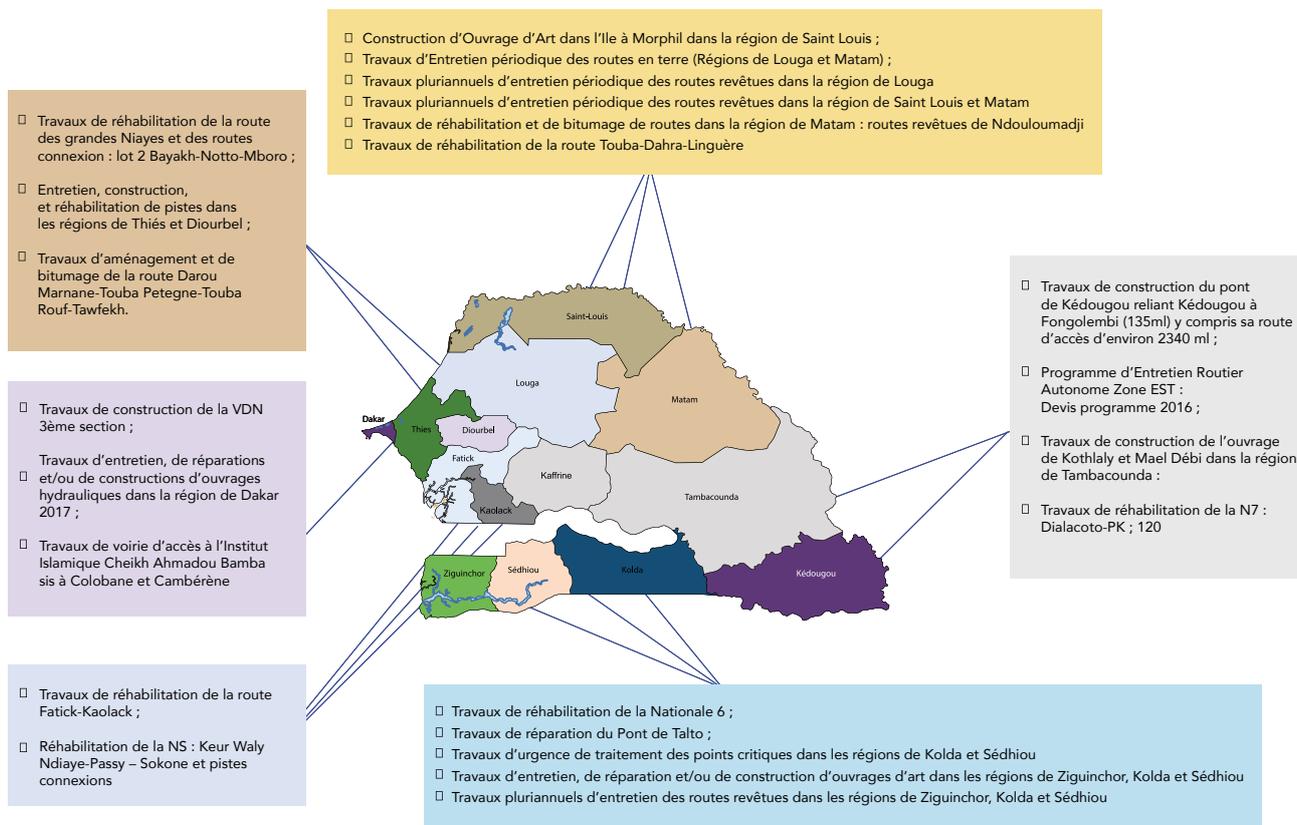
La réception provisoire : après réception du procès-verbal de levée des réserves signé par l'entreprise, la mission de supervision et le chargé de projets, la commission se rend à nouveau sur le site pour faire le constat. S'il est avéré que toutes les réserves ont été levées, la commission prononce la réception provisoire sinon les réserves restantes sont notifiées et la même procédure reprend.

La réception définitive : une commission est constituée après réception de la demande de l'entreprise après la fin du délai de garantie contractuel qui a couru à partir de la date de la réception provisoire. La réception est prononcée après constat de levée de toutes les réserves sur le site.

Les résultats issus des différentes missions d'inspections et réceptions ont fait l'objet de rapports périodiques dans lesquels sont compilées toutes les remarques et non-conformités notées dans les chantiers. Des propositions d'amélioration sont proposées en comités techniques pour prendre en charge les non conformités.

La carte ci dessous donne la liste des projets visités en 2018 par zone géographique

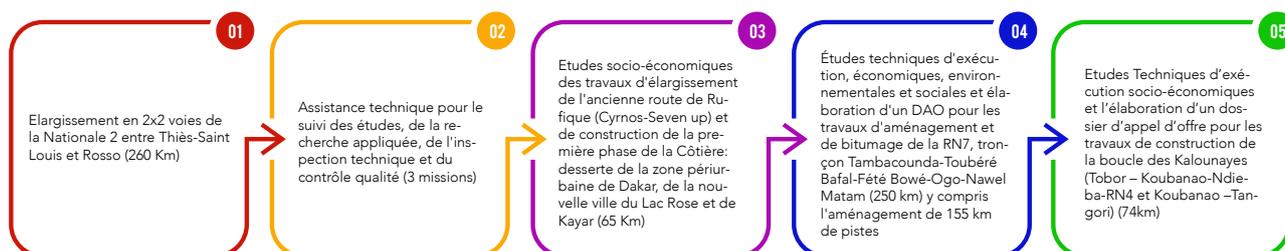
CARTOGRAPHIE DES MISSIONS RÉALISÉES EN 2018



7.2. SITUATION DES ETUDES

L'AGEROUTE poursuit ses efforts pour participer à la création de savoir et à la diffusion des bonnes pratiques des infrastructures routières. Aussi, dans le but de disposer de programmes d'infrastructure bien élaborés en vue de l'instruction des projets par les bailleurs, des études sont réalisées pour démontrer la viabilité économique et financière des projets, déterminer les impacts environnementaux et sociaux en vue de minimiser les risques et enfin de définir la conception optimale pour la réalisation des travaux.

Au cours de la gestion 2018, sept (7) études ont été terminées pour un coût global de 1, 374 milliards de FCFA:





En outre, sur financement de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers, d'autres études ont été démarrées en 2018. Elles concernent :

- Exécution d'une campagne de mesures de déflexion sur le réseau routier classé ;
- Actualisation des études d'exécution socioéconomiques et l'élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation du tronçon Kédouguou-Dindiffélo-Frontière Guinée d'environ 52 km ;
- Etudes d'exécution, socio-économiques et l'élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation du tronçon Sédiou- Sandiniery-Tanaff-Frontière Guinée d'environ 23 km y compris la construction du pont de Sédhiou ;
- Elaboration d'un guide de renforcement des chaussées au Sénégal ;
- Réalisation d'une campagne de comptage d'enquête Origine/Destination et pesage sur le réseau. L'AGEROUTE s'engage également dans des projets de recherche ambitieux à caractère plus prospectif : faire face à des enjeux tels que la lutte contre le changement climatique, susciter des innovations technologiques en rupture, renouveler certaines approches dans la

conception et le dimensionnement des ouvrages face aux risques, tirer profit des matériaux de substitution pour améliorer les techniques de construction routière.

Dans ce cadre, il a été réalisée en 2018, une deuxième planche d'essai expérimentale sur le quarzite de Bakel avec un revêtement en béton bitumineux (BB) sur un linéaire de 500 mètres avec une nouvelle formulation.

Aussi, quatre étudiants de l'Ecole Polytechnique de Thiès et de l'Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar ont été encadrés pour la réalisation de projets de fins d'étude sur les thèmes suivants :

- étude d'optimisation d'un enrobé anti-ornière en BBME pour couche de roulement sur la section d'autoroute à péage exploitée par la SENAC SA;
- analyse des pratiques de dimensionnement des structures neuves mixtes et détermination des solutions de renforcement des chaussées au Sénégal;
- analyse des structures de chaussées exécutées au Sénégal depuis 2000 : cas particuliers des chaussées avec couche de liaison en grave bitume;
- étude de la chaussée de Tobor et propositions techniques.



08

SITUATION DE LA PASSATION DES MARCHES

Sur les 181 marchés inscrits dans le Plan de Passation des Marchés (PPM) 2018 de l'AGEROUTE, 108 ont été passés, soit un taux de réalisation de 60%. Ils représentent en valeur 467 978 303 299 CFA et constituent, sous ce rapport, un poids non négligeable dans la commande publique au Sénégal.

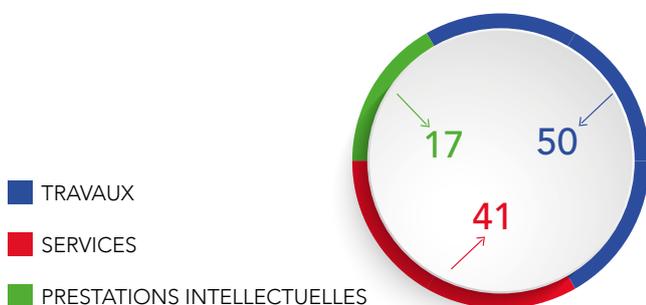
Le PPM a fait l'objet de 17 modifications au cours de

l'année 2018. Ces modifications ont pour l'essentiel portées sur des activités nouvelles introduites à la suite de signature d'accords de financement pour la mise en oeuvre de nouveaux projets. Les tableaux et graphiques ci-dessous montrent les représentations de la répartition des marchés par nature ou par mode de passation.

RÉPARTITION DES MARCHÉS PAR NATURE : EN NOMBRE ET EN VALEUR

NATURE	NOMBRE DE MARCHÉS	MONTANT	PART EN NOMBRE (%)	PART MONTANT (%)
TRAVAUX	50	456 811 343 358	46%	97,6%
SERVICES	41	9 325 468 948	38%	2,0%
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	17	1 841 490 993	16%	0,4%
TOTAL	108	467 978 303 299	100%	100,0%

Tableau 10 : Répartition des marchés par nature



Graphique 6 : Structure par nature des marchés

Le nombre de marchés de travaux prédomine avec 46% des marchés passés en 2018, contre 38% pour les marchés de services et de fournitures et 16% pour les prestations intellectuelles. Cette prédominance est confirmée et même amplifiée puisque les travaux, représentent 456 811 343 358 FCFA, soit 97,6% du total des investissements. Les marchés de services suivent avec un montant de 9 325 468 948 FCFA, soit 2%. Quant aux marchés de prestations intellectuelles, ils représentent 1 841 490 993 FCFA (0,4%) des montants des contrats passés en 2018.

RÉPARTITION DES MARCHÉS PAR MODE DE PASSATION

MODE DE PASSATION	NOMBRE DE MARCHÉS	MONTANT EN FCFA	PART EN NOMBRE (%)	PART MONTANT (%)
Appel d'Offres International (AOI)	07	68 539 166 499	6%	15%
Appel d'Offres National (AON)	56	239 519 508 990	52%	51%
Consultation Restreinte (CR)	31	8 328 960 968	29%	2%
D. Renseignement et de Prix (DRP)	04	171 301 053	4%	0,04%
Entente Directe (ED)	06	150 770 383 789	9%	32%
TOTAL	108	467 978 321 299	100%	100%

Tableau 11 : Répartition des marchés par mode de passation

Au cours de l'année 2018, les marchés passés par entente directe sont au nombre de 06.

Il s'agit de 03 marchés complémentaires et 03 nouveaux marchés.

Les marchés complémentaires concernent :

- les travaux de construction de la VDN 2ème section ;
- la supervision des travaux de construction du tronçon CICES-GOLF club de Guédiawaye ;
- le contrôle et la supervision des travaux de réhabilitation de la route Dinguiraye-Nioro-Keur Ayip. Les nouveaux marchés portent sur :
 - les Etudes et travaux de ponts et autoponts au Sénégal, marché passé suite à une offre spontanée de l'entreprise Matière SA ;
 - l'achèvement des travaux de réhabilitation

d'infrastructures socio-économiques de base et marchandes dans le cadre du projet de réhabilitation de la RN2 Ndioum-Bakel et de désenclavement de l'île à Morphil ; pour ce marché, une procédure de substitution d'entreprise a été mise en oeuvre suite à la défaillance du titulaire initial ;

- les prestations d'entretien courant et viabilité-sécurité du tronçon autoroutier AIBD-SINDIA.

Au titre de l'année 2018, cinq (5) recours contentieux émanant de candidats aux marchés ont été vidés par le Comité de Règlement des Différends de l'ARMP en faveur de l'AGEROUTE.

De même, le rapport d'audit 2017 de l'ARMP, a décerné une note « satisfaisante » à la passation des marchés de l'AGEROUTE

09

**DURABILITE
ENVIRONNEMENTALE
& SOCIALE DES PROJETS**

SUIVI ENVIRONNEMENTAL

La sauvegarde et la conformité environnementale et sociale sont des enjeux importants pris en compte dans la mise en oeuvre des projets d'infrastructures routières. L'un des principaux objectifs de l'Agence est de prévenir les risques environnementaux tout en évitant les effets négatifs qui pourraient en découler.

En 2018, la cellule en charge du volet environnemental et social de l'AGEROUTE a supervisé 27 évaluations environnementales portant sur des projets en cours et des opérations déjà approuvées par les Partenaires.

Ces évaluations environnementales concernent 22 études d'impact environnemental et social, 03 évaluations environnementales stratégiques et 02 analyses environnementales initiales. Par ailleurs, 11 études ont obtenu des certificats de conformité environnementale grâce au système de validation et de suivi des études mis en place avec la DEEC. Concernant le suivi de la mise en oeuvre des Plans de Gestion Environnementale Sociale dont l'objectif principal de présenter des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux proposés dans l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des projets, plusieurs missions de terrain ont été effectuées au courant de l'année 2018.

Une attention particulière est également accordée au renforcement des capacités des Comités Régionaux de Suivi Environnemental (CRSE). A cet égard, plusieurs sessions de formation ont été organisées sur le suivi et les procédures d'évaluation environnementale en vue de leur permettre de s'assurer des conformités sur les chantiers. La matrice suivante renseigne sur le niveau de mise en oeuvre des différentes activités des Plans de gestion environnementale et sociale des projets

MESURES SOCIALES

Dans les Zones d'Intervention des Projets, des actions spécifiques sont prévues afin d'améliorer les conditions socioéconomiques des couches les plus vulnérables, en particulier les femmes. Les infrastructures suivantes ont été réalisées :



SANTÉ

- 8 Cases de santé
- 1 Maternité
- 1 Bloc sanitaire poste de santé
- 1 Bloc sanitaire case de santé
- 1264 ml de Mûr de clôture pour l'hôpital de Ndioum
- 916 ml de Mûr de clôture case de santé
- 6 Postes de santé
- 260 ml de Mûr de clôture poste de santé



ÉDUCATION

- 17 060 ml de Mûr de clôture écoles
- 47 Salles de classe
- 52 Blocs sanitaires pour des écoles
- 4 Bâtiments administratifs



AGRICULTURE

- 106 km de Pistes de production
- 2 Hangars
- 2 Magasins de stockage
- 1 Puisard



BIEN-ÊTRE SOCIAL

- 28 Forages
- 7 Châteaux d'eau avec équipements complet
- 1 Complexe sportif
- 1 Parcours sportif et de détente
- 6 Parkings



INFRASTRUCTURES SOCIO-ÉCONOMIQUES

- 1 Marché quotidien
- Construction de salle d'accueil pour deux (02) CDEEPS
- Réhabilitation d'un CDEEPS
- 2 Marchés hebdomadaires
- 1 Espace multifonctionnel

Il est à noter que ces propositions avaient été faites dans le cadre des EIES pour les zones d'intervention concernées.





10

**CONCLUSION ET
PERSPECTIVES POUR LES
PROCHAINES ANNEES**

En sa qualité de bras technique du ministère en charge des Infrastructures routières, l'AGEROUTE travaille pour l'atteinte des objectifs de développement économique et social de l'État du Sénégal. À cet égard, l'Agence va poursuivre la politique d'entretien et de sauvegarde du patrimoine routier, intensifier la mise à niveau des grands axes routiers structurants menant vers les corridors et renforcer le développement du réseau autoroutier. L'AGEROUTE reste en outre déterminée à appuyer le développement du secteur primaire et dispose pour ce faire d'une large palette d'instruments à mettre en oeuvre dans les prochaines années pour l'amélioration des techniques de construction et d'aménagement des pistes rurales.

Des efforts importants seront consacrés à l'avenir à la réalisation d'objectifs de développement durable et à la création d'emplois pour les jeunes en privilégiant notamment les projets HIMO. Toutes ces actions devront contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan Sénégal Émergent visant la transformation structurelle de l'économie sénégalaise.

Sur un autre registre, et en rapport avec les deux ministères de tutelle (Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement et Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan), l'AGEROUTE va étudier les voies et moyens de développer de nouveaux partenariats en vue de financer le plan stratégique de développement et d'offrir les meilleures chances de succès au PSE avec un impact de plus en plus marqué sur l'amélioration du cadre de vie des populations.





11

ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF
DE L'EXECUTION DU BUDGET CONSOLIDE au 31/12/2018

ANNEXE 2 MISSIONS ET PRINCIPALES ATTRIBUTIONS
DE L'AGENCE

ANNEXE 3 DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

ANNEXE 4 TEMOIGNAGES DE BENEFICIAIRES

ANNEXE 5 LISTE DE PROJETS EN PHASE
DE DEMARRAGE

ANNEXE 6 CARTE DU RESEAU ROUTIER

ANNEXE I : RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET CONSOLIDE au 31/12/2018

	RECETTES					DEPENSES					TAUX D'EXECUTION
	BUDGET INITIAL	BUDGET REAMENAGE 2	REALISATION: ENCAISSEMENTS ou DECAISSEMENTS	DISPONIBLE	TAUX D'ENCAISSEMENT	BUDGET INITIAL	BUDGET REAMENAGE 2	REALISATION: ENGAGEMENTS	DISPONIBLE	TAUX D'EXECUTION	
FONCTIONNEMENT											
. AGEROUTE	3 671 183 000	3 671 183 000	3 275 000 000	396 183 000	89%						
. REMUNERATION MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE	122 500 000	122 500 000		122 500 000	0%	3 824 883 000	3 824 883 000	3 604 855 812	220 027 188	94%	
. RECETTES ACCESSOIRES	31 200 000	31 200 000	70 054 229	38 854 229	225%						
. UGP	2 056 923 710	2 500 995 679	2 386 867 435	114 128 244	95%	2 056 923 710	2 500 995 679	1 549 363 064	951 632 615	62%	
TOTAL FONCTIONNEMENT	5 881 806 710	6 325 878 679	5 731 921 664	593 957 015	91%	5 881 806 710	6 325 878 679	5 154 218 876	1 171 659 803	81%	
EQUIPEMENT											
. AGEROUTE	139 327 000	139 327 000	77 637 144	61 689 856	56%	139 327 000	139 327 000	84 184 011	55 142 989	60%	
. UGP	171 154 000	335 257 300	26 137 889	309 119 411	8%	171 154 000	335 257 300	26 137 889	309 119 411	8%	
TOTAL EQUIPEMENT	310 481 000	474 584 300	103 775 033	370 809 267	22%	310 481 000	474 584 300	110 321 900	364 262 400	23%	
INVESTISSEMENT											
. PERA	50 511 905 518	51 360 976 277	36 319 986 845	15 040 989 432	71%	50 511 905 518	51 360 976 277	40 913 075 384	10 447 900 893	80%	
. BCI	88 569 867 372	108 019 790 269	67 808 837 483	40 210 952 786	63%	88 569 867 372	108 019 790 269	85 386 075 387	22 633 714 882	79%	
. CHEQUE TRESOR	41 766 330 318	31 957 965 647	16 489 810 961	15 468 154 686	52%	41 766 330 318	31 957 965 647	17 244 733 122	14 713 232 525	54%	
. BAILLEURS	359 801 274 033	297 666 184 661	186 711 261 746	110 954 922 915	63%	359 801 274 033	297 666 184 661	259 303 072 887	38 363 111 774	87%	
TOTAL INVESTISSEMENT	540 649 377 241	489 004 916 854	307 329 897 035	181 675 019 819	63%	540 649 377 241	489 004 916 854	402 846 956 780	86 157 960 074	82%	
TOTAL INVESTISSEMENT ET EQUIPEMENT	540 959 858 241	489 479 501 154	307 433 672 068	182 045 829 086	63%	540 959 858 241	489 479 501 154	402 957 278 680	86 522 222 474	82%	
TOTAL BUDGET CONSOLIDE	546 841 664 951	495 805 379 833	313 165 593 732	182 639 786 101	63%	546 841 664 951	495 805 379 833	408 111 497 556	87 693 882 277	82%	

ANNEXE 2 : MISSIONS ET PRINCIPALES ATTRIBUTIONS DE L'AGENCE

L'AGEROUTE Sénégal créée par décret n° 2010-430 du 01 avril 2010, est une entité administrative de l'Etat dotée de la personnalité morale, d'une autonomie de gestion et investie d'une mission de service public en application des dispositions de la loi d'orientation n°2009-20 du 04 mai 2009 sur les agences d'exécution et celles de son décret d'application. Elle est placée sous la tutelle technique du Ministère en charge des Routes et sous la tutelle financière du Ministère chargé des finances. Les missions de l'AGEROUTE sont définies dans les dispositions du décret n° 2010-430 du 01 avril 2010 (article 2) telles que décrites ci-après :

Référence : Article 2 du décret n° 2010-430 du 01 avril 2010

L'AGEROUTE Sénégal est chargée, de manière générale, de la mise en oeuvre de tous les travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien de routes, de ponts et autres ouvrages d'art ainsi que de la gestion du réseau routier classé.

L'AGEROUTE Sénégal intervient également pour le compte du Ministère chargé des Infrastructures dans les travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien de tout le reste du réseau national. En cas de besoin, une convention d'exécution peut être signée avec les collectivités publiques bénéficiaires.

De façon spécifique, l'AGEROUTE Sénégal est chargée :

- de proposer au Ministère chargé des Infrastructures des orientations dans le secteur routier ;
- de conduire des projets et travaux routiers ;
- de mettre en place et de gérer une banque de données routières en collaboration avec les services routiers du Ministère ;
- d'élaborer le Programme Triennal d'Investissement Public (PTIP) dans le domaine des travaux routiers (entretien, réhabilitation et travaux neufs) à actualiser annuellement ;
- d'élaborer un programme d'entretien routier annuel issu du Programme Triennal Glissant qui est périodiquement actualisé ;
- de proposer toute stratégie de financement de l'entretien et du développement du secteur routier ;
- d'assurer la gestion des emprises des routes du réseau classé et de veiller, par tous les moyens à la préservation du patrimoine routier ;

- de mener les études techniques y compris les études de faisabilité pour tous les projets routiers ;
- de préparer les dossiers de recherche de financement pour les projets d'infrastructures routières ;
- de prendre toutes les mesures nécessaires pour la sauvegarde de l'environnement dans le cadre des travaux ;
- de conseiller et d'accompagner les collectivités locales dans la mise en oeuvre de projets routiers ;
- de contribuer à l'accomplissement de toute mission à caractère public dans le secteur routier ;
- de formuler des avis sur des questions ayant trait aux routes.

En outre, l'AGEROUTE Sénégal est chargée, sauf dérogation, pour le compte du Ministère chargé des Infrastructures, de la maîtrise d'ouvrage déléguée des projets routiers, dans le cadre de conventions particulières de financement pouvant lier l'Etat à des bailleurs de fonds. Dans ce cas, elle agit en tant qu'agence d'exécution du Ministère chargé des Routes.

L'AGEROUTE Sénégal représentant le Ministère en charge des Infrastructures, est la seule autorité compétente pour délivrer des autorisations de pose et dépose de conduites ou d'occupation de l'emprise des routes classées.

Tous les maîtres d'ouvrages publics sont tenus de recueillir l'avis du Ministère en charge des Routes représenté par l'AGEROUTE Sénégal avant de délivrer toute autorisation de construire.

Toute occupation des emprises de routes classées doit recevoir au préalable l'avis de l'AGEROUTE

Les actions de l'AGERROUTE Sénégal sont définies par une lettre de mission et un contrat de performances qui précisent les orientations, les stratégies et les objectifs assignés à l'Agence et indiquent les indicateurs de performance attendus en termes d'amélioration du niveau de service offert par les routes.

ORGANISATION DE L'AGENCE

L'AGERROUTE est soumise au principe de redevabilité. Sa gouvernance repose ainsi sur un ensemble de structures garantissant la transparence de son fonctionnement et de sa bonne gestion. A ce titre, elle est composée de deux organes :

- le Conseil de Surveillance ;
- la Direction Générale.

Le Conseil de Surveillance de l'AGERROUTE est présidé par un Président nommé par décret. Il est composé de neuf membres titulaires et de leurs suppléants, tous représentants de l'État, désignés en raison de leur connaissance dans les domaines technique, juridique et économique concernés par l'activité de l'Agence.

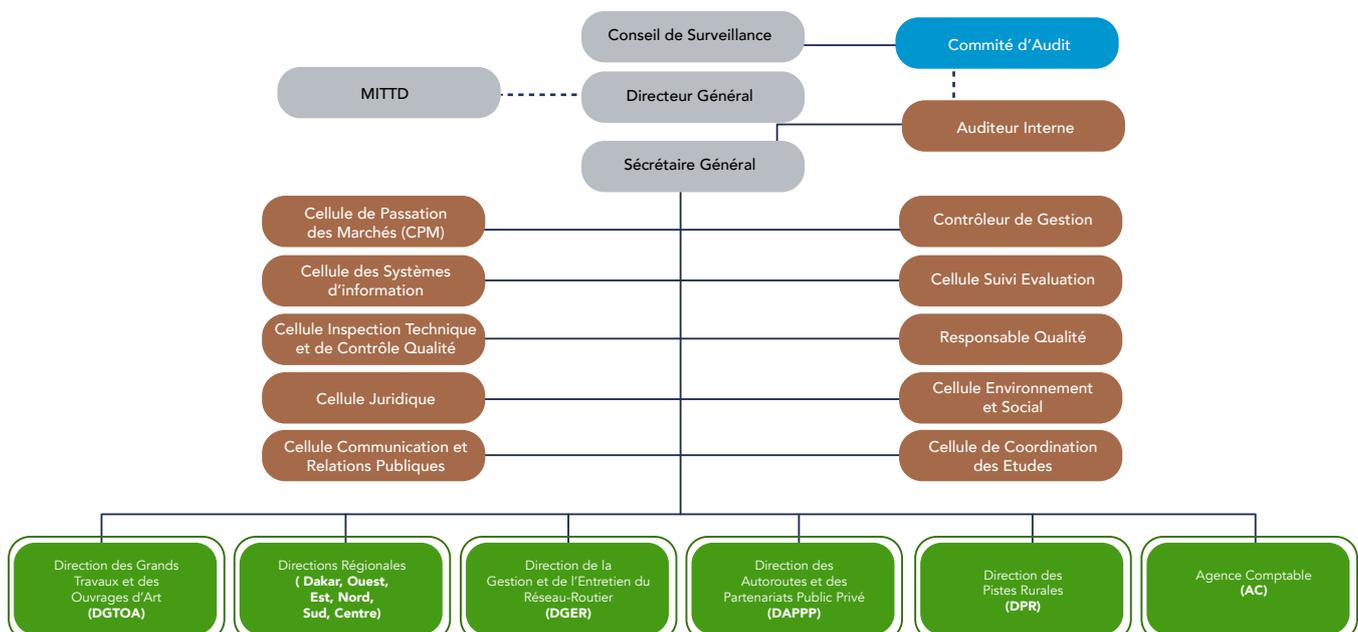
Un contrôleur financier siège en son sein avec voix consultative.

La Direction Générale est l'organe d'exécution. Conformément à ses missions et attributions, l'AGERROUTE a élaboré un organigramme qui décrit sa structuration organisationnelle.

La Direction Générale est composée de huit Cellules (Passation de marchés, Systèmes d'information, Communication et Relations publiques, Cellules Juridique, Inspection technique et contrôle qualité, Suivi- Evaluation, Coordination des Etudes, Environnement et Social), d'un Auditeur interne, d'un Responsable Qualité, d'un Contrôleur de Gestion et de cinq directions opérationnelles (Direction Financière et Comptable (DFC), Direction des Autoroutes et des Partenariats Public Privé (DAPPP), Direction de la Gestion et de l'Entretien du Réseau (DGER), Direction des Grands Travaux et des Ouvrages d'Art (DTGOA), Direction des Pistes Rurales (DPR) et de six Directions Régionales (DR)) qui permettent de couvrir les 14 régions du Sénégal.

L'organigramme de l'AGERROUTE est présenté ci-après :

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS TERRESTRES DU DESENCLAVEMENT ORGANIGRAMME AGERROUTE SENEGAL



ANNEXE 3 : DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

Analyse descriptive du capital humain :

La politique de Gestion des Ressources Humaines de l'AGEROUTE Sénégal, à moyen terme, s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan Stratégique de Développement (2017-2021) et du contrat de performance (2018-2020).

En effet, dans sa stratégie de gestion du capital humain, l'AGEROUTE veille à la promotion dès le premier cycle d'enseignement supérieur, du métier de la route. Ceci passe par des stages académiques et professionnelles accordés aux meilleurs étudiants des institutions de formation, pendant lesquels ils sont encadrés pour plus tard effectuer leurs travaux de recherche sur les aspects structurels (Physique, Géotechnique, Géométrie, etc.) et conjoncturels (Densité du trafic, congestion automobile, etc.) pouvant influencer sur la conception d'infrastructures routières.

Cette démarche a pour but de doter le marché de l'emploi de compétences prédisposées pouvant accompagner la réalisation des projets structurants définis par l'Etat. En outre, cela permet souvent à l'AGEROUTE de pouvoir faire face à la compétitivité du marché du travail justifiée par les conditions financières attrayantes que proposent les entreprises privées face aux moyens limités dont nous disposons.

Par ailleurs, les efforts consentis par l'Etat du Sénégal en relation avec les bailleurs de fonds au titre de l'investissement pour la réalisation des projets, sont d'autant plus important qu'il a été procédé conformément au plan de recrutement, au renforcement des effectifs pour assurer une efficacité dans la gestion et le suivi des projets. Ainsi, il a été procédé au cours l'exercice 2018, au recrutement de Quinze (15) agents. Ces nouveaux agents sont pour la majorité affectés aux différents projets structurants, et sont globalement répartis comme suit :

- trois (3) Ingénieurs pour renforcer la Direction des Grands Travaux et des Ouvrages d'Art (DGTOA) dont deux (2) spécialisés en Ouvrages d'Art dans la perspective des projets Pont de Foundiougne, les autoponts avec Matières S.A., et un (1) Ingénieur routier affecté sur le projet Ourosogui – Hamady OUNARE ;
- deux (2) Ingénieurs (un Hydraulicien et un routier), un (1) Spécialiste en Suivi Evaluation, un (1) Spécialiste en Passation des marchés et un (1) Spécialiste en Communication pour le Programme de Modernisation des Villes du Sénégal (PROMOVILLES) ;
- un (1) Ingénieur affecté à l'activité de Surveillance du réseau routier.
- un (1) Ingénieur routier, expérimenté, pour l'exploitation des autoroutes ;
- un (1) Socio-économiste pour le Projet de construction du Pont de Rosso ;
- deux (2) assistants auditeur interne en vue d'appuyer le dispositif de contrôle interne ;
- un (1) Gestionnaire Comptable affecté au projet BRT (Bus Rapid Transit) ;
- et un (1) agent de service.

De même, il est prévu au début de l'année 2019 la prise de service de cinq (5) Ingénieurs routiers répartis entre les projets BRT, PROBACE et RN4 (SENOBA – ZIGUINCHOR). S'y ajoutent cinq (5) agents devant rejoindre l'exploitation des autoroutes (Thiès-Touba & AIBD-Mbour-Thiès).

Au titre des sorties, l'AGEROUTE a enregistré au cours de l'année 2018 sept (07) départs à la retraite. A ce stade, une gestion prospective des compétences a permis d'instituer les bases d'un environnement favorable au transfert de compétences permettant ainsi de combler les gaps liés à une éventuelle vacance de poste.

Ainsi, l'effectif de l'AGEROUTE au 31 Décembre 2018 est présenté dans le tableau suivant :

Catégories socioprofessionnelles	ANNEE 2018	
	Effectif	Pourcentage (%)
Cadres	95	62%
Agents de maîtrise / Techniciens Supérieurs	42	27%
Employés	17	11%
TOTAL	154	100%

Valorisation du Capital Humain :

Par rapport à l'évaluation des compétences, l'AGEROUTE a pris le pas sur la digitalisation des processus de Ressources Humaines en travaillant sur un système d'informations pour l'appréciation des performances sous le sigle « SAP ». Ce Système d'Informations de gestion des Ressources Humaines (SIRH) a un but axé sur deux volets, à savoir :

- une appréciation (évaluation) des objectifs et indicateurs axée sur le niveau d'atteinte des résultats escomptés,
- et une implémentation des évaluations à mi-parcours en guise d'alerte et visant une efficacité dans l'atteinte des objectifs annuels.

Le système d'évaluation permet aussi de recueillir les besoins en renforcement de capacités, qu'il s'agisse d'une mise à niveau ou d'un perfectionnement. Ceci, nonobstant les expressions spontanées de besoins, conduit à l'élaboration d'un plan annuel de formations au profit du personnel.

A cet effet, le Plan de Formation 2018 a été établi sur la base de formations individuelles et groupées. Les domaines essentiels retenus pour le déroulement des actions de formation tournaient autour des thèmes suivants :

- Préparation et sécurisation des contrats de Partenariat Public-Privé ;
- Planification budgétaire, analyse et suivi de projets ;
- Leadership transformationnel ;
- Gestion environnementale et sociale des projets routiers ;
- Géotechnique routière ;
- Management et régulation des marchés publics ;
- Maîtrise des Systèmes d'Informations Géographiques ;
- Passation et Gestion (De la préparation des DAO au suivi et contrôle de l'exécution), Prévention & Résolution des litiges & contentieux.

Ainsi, pour s'assurer de la qualité et de la portée de ces actions de renforcement de capacité, il est procédé après chaque session à une évaluation de l'efficacité de la formation (Evaluations à chaud et à froid), conformément aux exigences normatives ISO 9001.

Le coût de revient (coût des formations, frais de séjour, de transport et de visa) toute source de financement (Etat & Bailleurs de fonds) confondue, enregistré par l'Agence pour les actions de renforcement des capacités, au titre de l'année 2018 s'élève à Cent trente-et-un millions cinquante-cinq mille quatre cent vingt-quatre francs CFA (131 055 424 FCFA).

ANNEXE 4 : TEMOIGNAGES DE BENEFICIAIRES



Mr Magaye DIOP
cultivateur d'oignons Gandiole

La réalisation de cette route nous est très bénéfique.

Elle nous permet d'acheminer nos productions vers Dakar et les grandes villes du Sénégal. Nous avons constaté une augmentation considérable de nos revenus



Mr Serigne Sylla SOW
Chef de village de Loumpoul

Nous sommes très satisfaits de la construction de cette route. Elle a permis la création d'emplois pour les jeunes populations riveraines. On s'est approprié le projet avec beaucoup de retombées quant à l'amélioration de notre cadre de vie.



Mr Mawdo SECK
Délégué de quartier HLM Las Palmas

Avant il y avait des inondations ici surtout pendant l'hivernage, alors quand il pleuvait, on pouvait rester des jours voire une semaine alors là l'eau ne passait pas! après la mise en place de la station, en moins de trois heures de temps tout est parti.



Mr Modou DIOP
Commerçant à Guédiawaye

Nous sommes restés près de six mois à payer le loyer sans avoir aucun client en plus de la patente, mais aujourd'hui nous sommes très satisfaits des travaux de drainage des eaux par AGEROUTE.

ANNEXE 5 : LISTE DE PROJETS EN INSTANCE DE DEMARRAGE

	PROJET	COUT en Millions FCFA	FINANCEMENT	STATUT
1	REHABILITATION DE LA ROUTE SENOBA-ZI-GUINCHOR-MPACK ET DESENCLAVEMENT DES REGIONS SUD	115 000	BAD BEI UE ETAT DU SENEGAL	Appel d'offres en phase de lancement
2	REHABILITATION DE LA ROUTE KAF-FRINE-MBACKE ET FATICK-FOUNDIOU-GNE-PASSY	30 000	BOAD ETAT DU SENEGAL	Appel d'offres en phase de lancement
3	PROJET DE CONSTRUCTION DE LA PREMIERE PHASE DE L'AUTOROUTE DE LA CO-TIERE	175 000	FSD, FKDEA, OFID, FADD, BADEA, BOAD ETAT DU SENEGAL	Appel d'offres en phase de lancement ET accords de prêt en cours de négociation
4	PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AUTO-ROUTE MBOUR-FAICK-KAOLACK	424 500	CHINA EXIMBANK ETAT DU SENEGAL	accord de prêt en cours de négociation
5	PROJET PILOTE DE CONSTRUCTION DE PISTES RURALES AVEC LA TECHNOLOGIE «PROBASE»	12 000	BID ETAT DU SENEGAL	Accord de prêt signé et projet en phase de démarrage
6	PROJET DE CONSTRUCTION DU PONT DE ROSSO ET DES AMENAGEMENTS CONNEXES	57 000	BAD BEI UE Etat du Sénégal et République Islamique de Mauritanie	Appel d'offres en phase de lancement

ANNEXE 6 : CARTE DU RESEAU ROUTIER

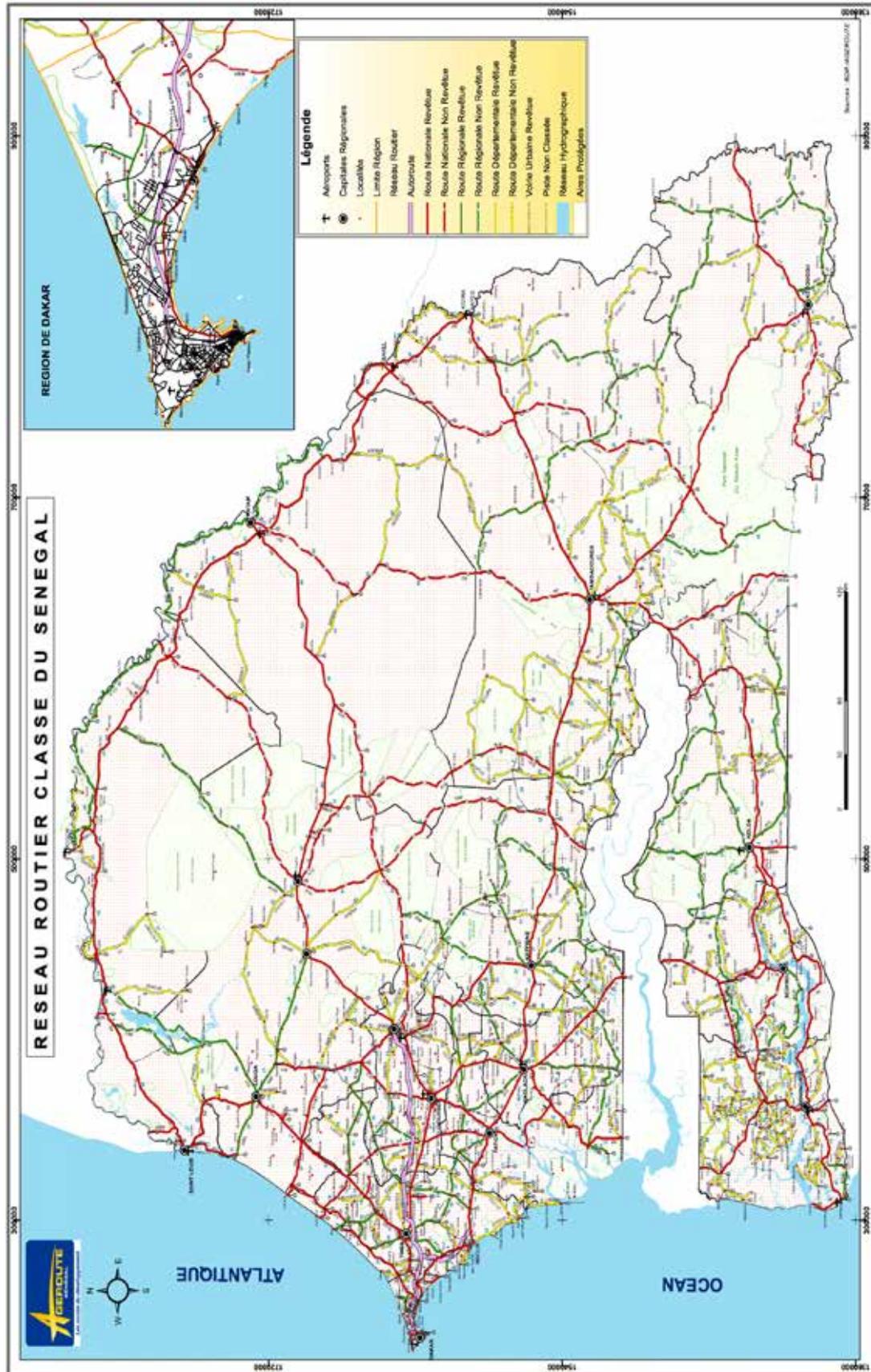


TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLEAU

Tableau 1 : Récapitulatif de l'exécution du budget d'Investissement 2018	12
Tableau 2 : Répartition du budget d'entretien par type de travaux.....	19
Tableau 3 : Répartition du budget d'entretien par direction régionale.....	20
Tableau 4 : Taux de décaissement par direction régionale.....	20
Tableau 5 : Situation d'exécution du PERA 2018	20
Tableau 6 : Évolution du réseau routier classé en bon et moyen état	23
Tableau 7 : Résultats de la qualité du réseau routier.....	23
Tableau 8 : Liste des projets achevés en 2018	25
Tableau 9 : Situation d'exécution des projets au 31 décembre 2018	34
Tableau 10 : Répartition des marchés par nature	47
Tableau 11 : Répartition des marchés par mode de passation.....	47
Tableau 12 : Synoptique du suivi de la mise en œuvre des PGES.....	50

GRAPHIQUE

Graphique 1 : Exécution du budget d'investissement 2018.....	13
Graphique 2 : Répartition du budget alloué à l'entretien par type d'activités	19
Graphique 3 : Évolution du réseau routier classé en bon et moyen état	23
Graphique 4 : Tracé et caractéristiques du projet Thiès-Touba	38
Graphique 5 : Tracé et caractéristiques du projet AIBD-Mbour-Thiès.....	38
Graphique 6 : Structure par nature de marchés.....	47

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	3
2018 EN BREF	5
TABLEAU DE SYNTHÈSE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	6
MOT DU MINISTRE	7
RESUME EXECUTIF	8
I. SITUATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE & FINANCIERE	10
1.1. EXECUTION BUDGETAIRE	11
1.1.1. Exécution des recettes	11
1.1.2. Exécution des dépenses	12
1.2. EXECUTION FINANCIERE	12
II. SITUATION DES AUDITS INTERNES ET EXTERNES	14
2.1. MISSIONS D'AUDIT INTERNE	15
2.2. MISSIONS D'AUDITS EXTERNES ET MISSIONS DES ORGANES DE CONTROLE	15
2.3. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS D'AUDITS EXTERNES ET INTERNES	16
III. LE PROGRAMME D'ENTRETIEN ROUTIER ANNUEL	18
IV. LA SITUATION DES GRANDS TRAVAUX	24
4.1. PROJETS ACHÉVÉS	25
4.2. PROJETS EN COURS	25
V. LE DEVELOPPEMENT DU RESEAU AUTOROUTIER	36
5.1.1. Construction de l'autoroute ILA TOUBA	37
5.1.2. Construction de l'autoroute AIBD-MBOUR-THIES	37
VI. LA LIBERATION ET LA SECURISATION DES EMPRISES ROUTIERES	40
VII. ETUDES, CONTROLE QUALITE & INSPECTION TECHNIQUE	42
7.1. INSPECTION TECHNIQUE ET CONTROLE QUALITE	43
7.2. SITUATION DES ETUDES	44
VIII. SITUATION DE LA PASSATION DES MARCHES	46
IX. DURABILITE ENVIRONNEMENTALE & SOCIALE DES PROJETS	48
X. CONCLUSION PERSPECTIVES POUR LES PROCHAINES ANNEES	52
XI. ANNEXES	54
ANNEXE 1 : RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET CONSOLIDE 2017 AU 31/12/2018	55
ANNEXE 2 : MISSIONS ET PRINCIPALES ATTRIBUTIONS DE L'AGENCE.....	56
ANNEXE 3 : DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN	58
ANNEXE 4 : CERTIFICATION ISO 9001:2008	60
ANNEXE 5 : CHIFFRES CLES DU SOUS SECTEUR DES INFRASTRUCTURES	61
ANNEXE 6 : PARTENAIRES TECHNIQUES & FINANCIERS SOUTIENNENT LES INFRASTRUCTURES ROUTIERES, SOCLE DU PSE	62



Ageroute Sénégal, Rue F angle David Diop, Fann Résidence
BP : 25242 Dakar - Fann Sénégal - Tél : +221 33 869 07 51
Fax : +221 864 63 50 E-mail : ageroute@ageroute.sn

www.ageroute.sn